

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ifa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**La France exige le respect du Pacte des nations.
Renouvellement partiel du Sénat français.
La nouvelle offensive du « Komintern » russe.**

On a entendu hier, à Genève, la voix de la France au sujet de l'affaire d'Éthiopie. M. Laval, dont les déclarations étaient attendues avec quelque anxiété, avait une position délicate. La France ne peut laisser violer le pacte de la Société des nations, dont elle s'est toujours réclamée et qui est sa suprême garantie vis-à-vis de l'Allemagne; elle ne peut, d'autre part, brusquer l'Italie, dont l'amitié lui procure une précieuse tranquillité.

M. Laval a donc proclamé une fois de plus que le pacte était sacré aux yeux de la France.

La France, a-t-il dit, est fidèle au Pacte, elle ne peut manquer à ses obligations. La Société des nations est née de la souffrance des hommes, elle a été édictée sur les ruines et conçue pour empêcher le retour de la guerre. Avec une persévérance qu'aucune difficulté n'a jamais pu décourager, les représentants de la France se sont employés constamment à accroître l'autorité morale de la plus haute institution internationale. Ils ont voulu la rendre plus forte, lui fournir les moyens d'agir.

Du protocole de 1924 à la conférence de limitation des armements, ils ont soutenu avec la même ferveur la doctrine de la sécurité collective. Cette doctrine est et restera celle de la France. Le Pacte demeure notre loi internationale.

Puis, M. Laval a parlé des déclarations de sir Samuel Hoare. Il a enregistré avec une vive satisfaction la volonté affirmée à nouveau par l'Angleterre de rester fidèle au principe de la sécurité collective et sa promesse de solidarité internationale.

M. Laval s'est tourné ensuite du côté de l'Italie pour dire combien il tenait à son amitié. Il a rappelé l'heureuse entente de Stresa.

Avec les délégués du gouvernement britannique, nous avons rencontré chez le chef du gouvernement italien le même souci et la même volonté de servir la cause de la paix. Je le sais prêt à persévérer dans cette collaboration. C'est assez dire le prix que j'attache à la continuation d'une telle solidarité pour le maintien de la paix européenne, de la paix en général.

M. Laval, après avoir déploré le différend qui pèse sur l'assemblée, a dit que, malgré tout, il espérait un dénouement pacifique.

Je conserve l'espoir que le Conseil pourra à bref délai s'acquitter de son rôle de conciliation. Sans doute la tâche est rude; je persiste à ne pas la croire désespérée. Au Comité des cinq, nous étudions toute proposition de nature à satisfaire les aspirations légitimes de l'Italie, dans la mesure compatible avec le respect de la souveraineté d'un autre Etat membre de la Société des nations. Il faut qu'on sache qu'il n'existe aucune tension entre la France et la Grande-Bretagne pour la recherche effective de cette solution pacifique.

Mais si, malgré tous les efforts, un accord était impossible?

Devant cette perspective, M. Laval a fait entendre à l'Italie un grave avertissement :

Dans ce cas, une situation nouvelle, plus émouvante encore pour tous, appellera notre examen. Nous sommes tous liés par une solidarité qui fixera notre devoir. Nos obligations sont inscrites dans le Pacte, la France ne s'y soustraira pas.

C'était dire à l'Italie : ne nous contraignez pas à prendre parti contre vous.

L'opinion publique a retenu comme l'idée essentielle de ce discours que la France ne sacrifiera pas le pacte à l'amitié italienne.

Le Temps dit que le discours du premier ministre ne laisse place à aucune équivoque.

Sir Samuel Hoare, rentré en Angleterre, s'est déclaré très satisfait des paroles de M. Laval.

Toute l'opinion anglaise, au rapport de l'agence Havas, considère le discours de M. Laval comme scellant l'entente franco-anglaise, en exprimant le vœu ardent de conciliation qui anime les deux pays, mais aussi leur ferme volonté de faire respecter le pacte.

A Rome, d'après un article du *Giornale d'Italia*, l'impression est également que la France, toute désireuse qu'elle soit de satisfaire les aspirations coloniales légitimes de l'Italie, ne fléchira pas sur la question du respect du pacte. « Le discours peut être interprété, dit le *Giornale*, comme une adhésion conditionnelle aux engagements anglais vis-

à-vis des événements futurs et à l'application intégrale du pacte vis-à-vis du conflit italo-éthiopien. »

Adhésion conditionnelle, en ce sens que la France attend de l'Angleterre la même fermeté vis-à-vis de l'Allemagne qu'à l'égard de l'Italie.

Nous voici donc arrivés à l'heure fatidique où l'Italie va avoir à choisir entre une suprême proposition d'arrangement et une rupture avec l'Angleterre et la France solidaires.

On sait que le renouvellement de la série C du Sénat français est fixé au 20 octobre. Cette série comprend 107 sièges.

Les principaux sénateurs qui arriveront ainsi au terme de leur mandat et en solliciteront le renouvellement sont : M. Pierre Laval, président du Conseil (Seine); M. Jeanneney, président du Sénat (Haute-Saône); M. Léon Bérard, garde des Sceaux (Basses-Pyrénées); M. Millerand, ancien président de la République (Orne); M. Joseph Caillaux, président de la commission des finances (Sarthe); M. le général Bourgeois, président de la commission de l'armée (Haut-Rhin).

La série C comprend le département de la Seine, dont le cas est plus particulièrement intéressant. Par suite, en effet, de la modification du nombre des conseillers municipaux de Paris et des conseillers généraux de la Seine, la physionomie politique subit des changements profonds.

Ainsi, les 90 conseillers municipaux de Paris, qui sont délégués sénatoriaux de droit, en leur qualité de conseillers généraux, désigneront 30 autres délégués pris en dehors du Conseil. Ce qui fait, avec les 39 députés de Paris (moins 6 qui sont, en outre, conseillers municipaux), un total de 153 délégués sénatoriaux pour une population que le dernier recensement a fixée à 2 millions 891,000 habitants. Par contre, les 80 communes de la Seine doivent désigner 1009 délégués. Ce qui donne, avec les 20 députés de la banlieue et ses 50 conseillers généraux (sauf 1 qui est aussi député), 1078 délégués sénatoriaux, pour une population de 2 millions 42,835 habitants.

On voit la disproportion considérable qui existe entre la représentation de Paris et celle de la banlieue, l'avantage appartenant à celle-ci. Disons donc que les 10 sénateurs de la Seine représentent, en fait, la banlieue de la capitale.

Autre disproportion : 10 sénateurs pour les cinq millions d'habitants que compte la Seine, cela fait un élu pour 500,000 habitants, alors que, dans les autres départements, on compte, en moyenne, un élu pour 100,000 habitants.

On mande de Bucarest à l'agence « Ofinor » que les commissaires politiques de tous les détachements de l'armée rouge en garnison en Ukraine ont reçu une circulaire indiquant les explications à donner aux soldats, au sujet des décisions du congrès récent du *Komintern* (comité exécutif de la Troisième Internationale).

Les thèses sont les suivantes : le monde entier se trouve à la veille de la lutte impitoyable et décisive des classes. Le prolétariat mondial doit définitivement abandonner l'espoir que le capitalisme s'écroulera par la voie d'une évolution politique ou économique. Il ne peut être renversé que par la force armée du prolétariat. Le congrès du *Komintern* n'est pas seulement une revue des forces communistes, mais aussi une mobilisation générale du prolétariat et des éléments amis pour préparer la lutte en faveur de la révolution mondiale. Pour arriver à cette révolution, il faut reconnaître le *Komintern* comme le commandement en chef de toutes les forces révolutionnaires et lui vouer une obéissance aveugle.

La presse roumaine fait remarquer que la

teneur de cette circulaire diffère sensiblement des explications données par la diplomatie soviétique aux gouvernements étrangers qui ont protesté contre les résolutions du récent congrès de Moscou.

Action de grâces

La prière d'action de grâces est une prière difficile à bien faire. Si l'on remercie, c'est pour avoir reçu quelque chose; si nous remercions Dieu de nous avoir donné ce que nous avons et de nous avoir faits ce que nous sommes, c'est que nous croyons bien être quelque chose, c'est que nous sommes contents d'être ce que nous sommes. La voie est glissante vers l'orgueil. Notre prière risque de ressembler à celle du Pharisien.

Relisez la prière du Pharisien : « O Dieu, je rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, rapaces, injustes, adultères, ni comme ce publicain. Je jeûne deux fois par semaine; je paye la dime de tout ce que j'acquiers. » (Luc, XVII, 11-12.)

Essayez un instant de faire abstraction de votre désaveu traditionnel à l'égard de cet homme plein de satisfaction de lui-même. Essayez de juger objectivement, comme si vous le rencontriez pour la première fois, cet homme qui n'est point âpre au gain, ni affamé de richesses, ni acharné à la défense de ses droits. N'est-il pas estimable celui qui n'a jamais commis d'injustice, jamais causé le moindre dommage au prochain, ni en paroles blessantes pour son honneur, ni en actions nuisibles à ses biens? Ne faut-il pas admirer sa chaste fidélité? Comptez-les, ceux qui, régulièrement, deux fois la semaine, pratiquent comme lui le jeûne rigoureux des anciens juifs, s'abstenant de toute nourriture jusqu'au coucher du soleil? Nommez-les, ceux qui, comme lui, n'ont jamais cherché à dissimuler quelque chose au percepteur d'impôt, ni jamais manqué à soutenir l'Eglise de leurs deniers!

Ce Pharisien, il faut l'avouer, réunissait une somme impressionnante de qualités, dont chacune exige une vertu point banale. Pressés de le condamner, nous l'oublions un peu. Il semble qu'il était en droit d'être assez content de lui et de remercier Dieu d'être ce qu'il était. Or, Jésus le blâme précisément parce que son action de grâces pour ses réelles qualités tourne à l'orgueil, au mépris de ce pauvre publicain et du reste des hommes, qui peut-être, pourtant, valaient vraiment moins que lui, son orgueil mis à part.

Le même danger peut se présenter à nous, dans notre action de grâces nationale. Ne sommes-nous pas tentés, parfois, comme Suisses, de faire une prière à la manière du Pharisien? N'avons-nous pas envie de remercier Dieu de ce que nous ne sommes pas comme le reste des nations, avides de conquêtes, belliqueuses, courant aux armes pour défendre des droits mal définis, usant de violence envers les pays faibles, infidèles à leurs engagements tant financiers que diplomatiques? Nous ne sommes pas comme nos voisins qui rejettent Dieu de leur vie publique, qui persécutent les religions ou qui se jettent dans un paganisme apostat. Le nom de Dieu est inscrit dans notre Constitution; nous avons un jour de Jeûne fédéral et même plusieurs jours de Jeûne cantonaux! Nous payons nos dettes, nous ne faisons pas de loterie nationale pour remplir notre caisse en spéculant sur la soif des richesses. Notre monnaie est saine et nous n'avons volé personne par l'inflation.

Il y a bien là, pourtant, de belles et bonnes qualités, matière à action de grâces. Mais prenons garde de tomber dans un amour-propre aveugle.

Oui, remercions Dieu du bien que nous trouvons dans notre pays, mais en nous rappelant que sans Lui nous n'aurions rien pu faire. Demandons-nous plutôt si nous ne pourrions pas faire mieux encore. La meilleure manière de remercier Celui qui nous a donné des talents, ne consiste pas à les cacher en terre en nous félicitant de ce que les autres n'en aient point reçu, ou pas autant, ou pas les mêmes, mais à les faire produire davantage par notre travail.

Ne méprisons pas les autres peuples, bien que leurs fautes soient parfois manifestes. Qu'aurions-nous fait, si nous nous étions trouvés dans la même situation, si nous avions, par exemple, souffert de la guerre comme ils en ont souffert? Et puis, regardons vers le passé. Nos gloires anciennes ne sont-elles nullement entachées d'injustices et d'amour de l'argent? Aujourd'hui, enfin, bien que sur une échelle restreinte, comment nier, chez nous, certains « scandales » de même nature que ceux de l'étranger, dont nous nous indignons?

Mais voilà. On nous dira peut-être que l'humilité, bonne pour les individus, est néfaste aux nations, qu'elle n'est pas une vertu politique, qu'elle engendre la faiblesse en face de voisins nationalistes.

Il est vrai que l'humilité nationale n'est pas tout à fait du même ordre que l'humilité individuelle. Dans la fierté patriotique entre un amour pour les compatriotes qui comporte déjà une attitude contraire à l'égoïsme et à l'orgueil. Cela est exact pour le sentiment patriotique considéré dans un citoyen par rapport à ses concitoyens, par rapport à son pays.

Mais considérez le sentiment national de l'ensemble d'une nation par rapport à l'ensemble d'une autre nation. C'est sur ce plan international qu'il devient délicat d'allier la fidélité, l'attachement, la préférence à l'égard de sa patrie, à la charité, à la justice, au jugement droit à l'égard « du reste des hommes ». C'est là qu'il devient difficile de faire une prière d'action de grâces qui puisse plaire à Dieu et nous valoir de rentrer justifiés dans nos maisons.

Or, l'Evangile qui nous montre dans le Pharisien comment il ne faut pas faire cette prière d'action de grâces, nous donne aussi des exemples et des modèles de prières d'action de grâces faites selon le goût de Dieu. Nos ancêtres l'ont bien vu, qui inscrivaient sur la porte de Morat, à Fribourg, un verset de *Benedictus* : *Salute ex inimicis nostris et de manu omnium qui oderunt nos*. A notre tour, c'est dans un cantique scripturaire, le *Magnificat*, que nous puiserons l'esprit, qui doit imprégner notre reconnaissance.

Dieu a regardé avec faveur notre petitesse. Si beaucoup s'étonnent des grandes choses qui s'accomplissent chez nous, si beaucoup proclament notre bonheur, c'est à la miséricorde du Seigneur que nous le devons et que nous en attribuons la gloire. Mais si nous aimons notre pays plus que tout autre, il semble aussi que Dieu, permettant qu'il naisse dans les marches de trois domaines linguistiques, nous appelle plus que d'autres à connaître et à comprendre les diversités raciales, nous facilite plus qu'à d'autres la pratique de l'amitié, de la justice et de la charité internationales. Inférieurs en puissance matérielle, nous pouvons l'emporter dans cet ordre spirituel. Sans nous enorgueillir, nous constatons en nous ces dons de Dieu, nous l'en remercions, nous lui demandons d'être fidèles à la vocation qu'ils comportent.

Cette humilité, fondée sur la vérité, est notre meilleure force. Elle permet la sympathie, la compréhension, la collaboration. Elle est la racine de notre vraie grandeur car, pour les nations aussi, il est écrit que « quiconque s'abaisse sera élevé », puisque c'est Dieu qui préside à leur destin.

— Léon Barbey.

Les prochaines élections fédérales

Le comité central du parti démocrate zuricois a décidé de proposer à l'assemblée des délégués de reporter M. Wettstein sur les élections au Conseil des Etats. Pour les élections au Conseil national, une liste de 6 noms cumulés sera établie.

Le parti socialiste de Bâle-Ville est disposé à céder aux radicaux le siège du Conseil des Etats, pour autant que leur candidat s'oblige à suivre un programme antidéflationniste.

La liste socialiste pour les élections au Conseil national porte les noms de MM. Hauser, cumulé, Schneider, cumulé, Herzog, secrétaire ouvrier, Hagmann, employé d'une compagnie d'assurance, et Stahel, typographe.

M. Brenno Bertoni a fait savoir qu'il renonçait à son mandat de conseiller aux Etats.

Une nouvelle initiative populaire

Un comité s'est formé pour le lancement d'une initiative demandant que le Tribunal fédéral soit investi de la compétence de revoir les lois et arrêtés fédéraux, les ordonnances et mesures administratives du Conseil fédéral, pour dire qu'ils sont conformes, dans le fond comme dans la forme, aux prescriptions constitutionnelles.

On sait que le Tribunal fédéral a déjà cette mission à l'égard des lois cantonales.

Les listes de signatures vont être mises en circulation.

Un arrêté fédéral inobservé

Au Grand Conseil de Berne, M. Lengacher, député, a déposé une motion priant le gouvernement bernois d'examiner la question de savoir si les groupes de jeunes gens en uniforme de Faucons rouges ne tombent pas sous le coup de l'arrêté fédéral concernant le port des uniformes.

L'Europe sur le qui-vive

L'Italie inclinerait à un arrangement

Paris, 13 septembre.

Le Temps publie la dépêche suivante de son correspondant à Rome :

« Parmi les propositions dont on a le plus parlé, celles qui consisteront à accorder à l'Italie, en Ethiopie, une position semblable à celle que possède l'Angleterre en Irak paraît rallier la majorité des suffrages ici.

« Dans les milieux dirigeants romains, on semble, en effet, disposé à examiner une telle proposition. On fait cependant observer que les relations entre l'Ethiopie et l'Italie ne pourraient s'établir sur le même pied que celles qui existent entre l'Angleterre et l'Irak. En particulier, on affirme que l'on refusera tout arrangement dont l'exécution dépendrait de la bonne foi de l'Ethiopie. Le négus pourrait conserver sa couronne, dit-on, mais le contrôle italien, politique et militaire resterait indispensable. »

Préparatifs de défense abyssins

Addis-Abebba, 13 septembre.

Un correspondant de l'agence Reuter voyageant dans l'Ogaden rapporte que des milliers de Somalis se rallient aux troupes éthiopiennes. Armés de fusils et de sabres, ils se concentrent autour de Daghpour. Un de leurs chefs, le Geradmas Afwark, a d'ores et déjà sollicité de l'empereur l'autorisation de déclencher une attaque contre la Somalie italienne. Les troupes qui se trouvent concentrées dans cette région sont accompagnées d'un détachement de cavalerie et d'un corps de méharis. Les autorités militaires du district achètent actuellement une grande quantité de chameaux.

Le négus a fait appel à l'Iman du Yémen, lui demandant de ne pas vendre de bétail, de grains ou autres matières de première nécessité aux troupes italiennes.

Addis-Abebba, 13 septembre.

On mande de Harrar qu'une véritable panique s'est emparée des indigènes qui, transportant leurs biens sur leur dos et conduisant leur bétail, se sont enfuis dans les montagnes où ils se cachent dans des cavernes.

Les commerçants ont fermé leurs magasins et les paysans ont cessé de transporter leurs provisions aux marchés des villes.

Dans la région des Danakils, tous les chefs de tribus ont prêté serment et ont juré leur fidélité à l'empereur.

Addis-Abebba, 13 septembre.

De Diredaouah on annonce que la ville est un véritable camp armé, servant de lieu de concentration aux troupes venant de l'Ethiopie occidentale. 1500 femmes se sont engagées pour servir sur la ligne de front.

Les mouvements navals italiens

Athènes, 13 septembre.

Une patrouille navale italienne, composée d'un contre-torpilleur et de deux torpilleurs, est toujours mouillée dans les parages du cap Sunium.

Les journaux demandent au gouvernement de faire les démarches nécessaires, à Rome, au sujet de ces visites non autorisées de bâtiments de guerre italiens dans les eaux grecques.

Athènes, 13 septembre.

Une grande activité militaire règne dans les îles du Dodécannèse, où les Italiens débarquent des troupes et du matériel.

Un navire porte-avions et des contre-torpilleurs patrouillent au large de Pathmos, Leros, Cos et Calymnos. Ils surveillent principalement les havres et les petits ports.

Les contre-torpilleurs arraisonnent tous les bateaux de pêche et les autres embarcations.

Un discours du négus

Addis-Abebba, 14 septembre.

L'empereur d'Abyssinie a prononcé, hier vendredi après midi, un discours en français, radio-diffusé par divers postes européens. Il a déclaré que son gouvernement insisterait pour que la Société des nations soumit tout le conflit à une procédure normale. L'incident d'Oual-Ooual est réglé et un examen attentif du rapport de la commission de conciliation montre que les Italiens n'ont pas eu raison.

Dans tous les cas, les Italiens n'ont, aujourd'hui, aucun droit à se plaindre. Les prétextes avancés sont futiles.

L'histoire jugera l'attitude de l'Italie. Au lieu de s'expliquer avec les représentants du gouvernement éthiopien, ainsi que cela est prévu dans les traités, l'Italie poursuit la mobilisation.

Le négus a ensuite déclaré qu'il était prêt à recevoir en Abyssinie une commission qui pourrait contrôler les accusations de l'Italie. Il assure que la commission pourra mener son enquête dans les meilleures conditions. Il relève qu'il n'a pas encore reçu le mémorandum italien.

L'empereur fait un tableau de l'histoire de l'Abyssinie au cours de ces trois dernières années, montre les réformes entreprises et adresse un pressant appel aux puissances pour que l'œuvre de développement intérieur ne soit pas détruite.

Le peuple abyssin, dit-il, est pacifique et veut conserver la paix, mais il est décidé à défendre le pays. Les Abyssins ne connaissent pas la peur.

Le négus a confiance en Dieu, dont la justice est plus grande que celle des hommes. Le peuple abyssin a également confiance dans la Société des nations.

L'homme du pétrole abyssin

Londres, 14 septembre.

M. Rickett a précisé une fois de plus pour la presse anglaise dans quelles conditions il avait obtenu du négus la concession qui a rendu son nom fameux.

« Les négociations, a déclaré M. Rickett, ont été engagées bien avant le commencement du conflit italo-éthiopien. Ce conflit ne change pas mes plans le moins du monde. Je ne vois pas pourquoi mon action donnerait de l'anxiété à quelque gouvernement que ce soit. Je ne m'occupe pas de politique et aucun gouvernement n'est intervenu auprès de moi. »

— Etes-vous prêt à offrir la concession à des Anglais ou à des Américains ? lui a-t-on demandé.

— Non, a répondu M. Rickett, la concession m'appartient. Je n'agis sous l'influence de personne. J'espère que la concession sera mise en exploitation presque immédiatement.

— En dépit des troubles ?

— Oui, en dépit des troubles qui semblent apparaître. Ils n'affecteront pas mes plans. Aucune intrigue n'entoure l'obtention de cette concession : elle n'implique, d'ailleurs, aucun financement d'un emprunt ou versement quelconque au gouvernement éthiopien pour l'achat de munitions de guerre.

La guerre commencerait le 26 septembre

Addis-Abebba, 14 septembre.

Selon les cercles politiques abyssins, les hostilités s'ouvriront le 26 septembre, malgré les efforts de la Société des nations et de l'Angleterre. On s'attend à ce que l'Angleterre soit mêlée à la guerre et que le centre des opérations soit déplacé en Egypte. La femme du ministre de Grande-Bretagne a fait de grosses commandes d'articles de pansements pour la Croix-Rouge abyssine.

Le ministre d'Italie a proposé au gouvernement abyssin que les consuls rappelés à Addis-Abebba soient pourvus d'une escorte militaire.

Le comité des cinq

Genève, 14 septembre.

Le sous-comité constitué par le comité des 5 chargé par le Conseil de la Société des nations d'étudier le différend italo-éthiopien a poursuivi ses travaux, hier matin vendredi.

Le rapport du sous-comité ne sera pas prêt avant lundi. On ne prévoit d'ailleurs pas de nouvelle réunion du comité avant ce jour, M. Laval ayant dû s'absenter jusqu'à lundi.

Agitation inquiétante en Algérie

Paris, 13 septembre.

Selon le correspondant du Temps à Alger, la situation des colons devient de plus en plus grave en Algérie.

Un front paysan s'est formé, réunissant de nombreux meetings, d'où la violence de langage n'est pas absente. Dans le département de Constantine, à la date du 1^{er} septembre, 34 maires sur 68 communes rurales, 5 conseillers généraux, 3 délégués financiers, 30 adjoints de communes mixtes, 180 conseillers municipaux ont démissionné.

Le mouvement a gagné les départements d'Alger et d'Oran, où de nombreux délégués financiers, conseillers généraux et des municipalités ont démissionné, ainsi que le président de la Chambre d'agriculture d'Alger.

A Sebdo, dans la région de Bel-Abbès, l'administrateur Gallon et le porteur de contraintes Roz ont été reçus à coups de matraque et de revolvers par les colons indigènes. Les fonctionnaires se défendirent à coups de fusil. Une bataille eut lieu par la suite entre caïds, cavaliers et colons. Il y aurait de nombreux blessés.

Le correspondant de l'Intransigeant à Alger donne les détails suivants sur les incidents de Sebdo :

M. Roz s'était rendu dans la tribu des Angands pour saisir des indigènes qui n'avaient pas acquitté leurs impôts.

Les indigènes s'opposèrent à la saisie de leurs biens et se réfugièrent avec leurs troupeaux sur le territoire de la commune de Sebdo, où ils reçurent l'administrateur et le percepteur à coups de couteau et de matraque.

M. Gallon notamment reçut des coups de couteau aux mains et des coups de matraque à la tête.

Les indigènes, dont le nombre augmentait sans cesse, s'armèrent de revolvers et tirèrent sur M. Roz, sans toutefois l'atteindre. M. Roz, qui avait son fusil, fit feu sur les assaillants et en blessa quelques-uns. Les caïds et cavaliers des douars arrivèrent sur les lieux ainsi que la brigade de gendarmerie de Sebdo. Au cours de la mêlée, des caïds et des cavaliers ont été blessés à coups de revolvers et de fusil. Les agresseurs de l'administrateur ont été arrêtés et écroués. Le calme est rétabli.

Dans le Reich

La proclamation de Hitler

L'Observatore romano consacre un commentaire à la proclamation de Hitler. Il déclare complètement faux le reproche fait aux ecclésiastiques de se mêler de questions politiques. La protestation du clergé allemand contre les doctrines et les lois hostiles à l'Eglise n'est pas une critique du parti régnant, mais un acte de défense de la foi, de la morale et des âmes.

AUX LIEUX SAINTS

Les Arabes et la guerre. — La question du Parlement. — Décès du grand-rabbin Kook.

Jérusalem, 8 septembre.

En commentant les vicissitudes du conflit italo-éthiopien, la presse palestinienne ne manque certes pas d'originalité. L'abondance de son imagination arrive même parfois à exprimer le contraire de la réalité. Il faut relever l'affirmation de l'Ad-Difaa que l'Egypte et la Palestine seront les principaux théâtres de la prochaine guerre mondiale. Partant de cette prophétie, le fougueux quotidien de Jaffa suggère à ses compatriotes, les Arabes, de mettre Londres dans l'alternative de s'assurer l'alliance des Palestiniens en accordant à leur pays l'indépendance, ou bien de les voir se dresser contre elle en ennemis qui menaceraient ses intérêts.

Les Bédouins de la Transjordanie et les paysans des campagnes de Terre sainte, mis en alarme par les bruits de la possibilité d'une nouvelle conflagration mondiale, cherchent à changer leurs billets de banque contre des pièces d'or. Ils assiègent les changeurs dans les ruelles des marchés de Jérusalem.

Depuis quelques semaines, le vieux problème de l'introduction d'un Conseil législatif en Terre sainte est mis à nouveau à l'ordre du jour avec une insistance plus grande que d'habitude. La presse y consacre de longues colonnes de commentaires contradictoires. En général, toutefois, parmi les Arabes, on est d'avis que le haut commissaire britannique de Jérusalem, actuellement en congé à Londres, est fermement décidé à ne pas revenir des bords de la Tamise sans un programme définitif à ce sujet.

En partant de cette supposition, les différents milieux politiques de la capitale choisissent leurs positions pour toute éventualité.

Les journaux des indigènes penchent à voir dans l'offre d'un Parlement faite par l'Angleterre à la Palestine une espèce de cheval de Troie destiné à susciter de nouveaux malheurs au pays et ils mettent en garde leurs lecteurs, en leur recommandant la méfiance.

Il y a toutefois des notables qui, alléchés peut-être par la perspective de devenir députés, se déclarent prêts à accepter l'organisme d'un Conseil législatif, quelle que puisse être la forme de sa constitution. Mais ceux-ci sont dénoncés par les nationalistes « purs » comme des traîtres à leur patrie.

Parmi les juifs nettement opposés à l'introduction d'un Parlement à Jérusalem, une nouvelle voix s'est faite entendre récemment, celle du professeur Bentwich, qui déclare que le projet du haut commissaire britannique pourrait être accepté même par les Israélites dans le cas où ceux-ci y seraient représentés par le même nombre que les Arabes.

Le décès du grand-rabbin Abraham-Isaac Hacoheh Kook, chef suprême des juifs askénazites de la Palestine, a été l'occasion d'un jour de deuil national pour tous les Israélites de Terre sainte, sans distinction de rites ou de sectes.

Le défunt, qui avait atteint sa soixante-dixième année, était, en effet, entouré d'une grande estime non seulement par ses fidèles mais aussi, en général, par tous ses coreligionnaires.

Ses funérailles, qui s'achevèrent sur le Mont des Oliviers, ont été une manifestation imposante d'hommage rendu à sa personne par le peuple et les autorités civiles et religieuses. Il y a eu la fermeture pendant un après-midi de tous les magasins, et de nombreux drapeaux ont été mis en berne. Des condoléances venues même de l'étranger ont témoigné de la renommée dont jouissait le grand-rabbin parmi les juifs de la Diaspora. Il occupait à Jérusalem la suprême dignité depuis 1919. Homme de grande culture théologique, il a publié plusieurs ouvrages remarquables sur des questions religieuses de sa confession. Il fut aussi un partisan fervent du mouvement sioniste pour la renaissance d'Israël en Palestine.

Dr M.

Les colonies portugaises ont-elles été offertes à l'Allemagne ?

Lisbonne, 14 septembre.

Dans une note communiquée à la presse, M. Salazar a déclaré que, au cours de sa séance d'hier, le conseil de cabinet a pris connaissance d'une lettre de M. Paiva Couceira, l'un des chefs du mouvement monarchiste de 1911, affirmant que lors des négociations anglo-allemandes, il a été question d'un mandat concernant les colonies portugaises. M. Couceira accusait le gouvernement de M. Salazar de n'avoir rien fait contre ce danger. Dans une note communiquée à la presse, M. Salazar rejette ces accusations et déclare que le cabinet a condamné M. Couceira à six mois d'interdiction de séjour.

LA POLITIQUE YOUGOSLAVE

Belgrade, 13 septembre.

Le nouveau parti de l'Union radicale yougoslave publie une proclamation signée des quatre membres de son comité d'organisation, MM. Stanojevitch, chef de l'ancien parti radical serbe ; Stoyadinovitch, président du conseil et ministre des affaires étrangères ; Korochetz, chef de l'ancien parti populiste slovène et Spaho, chef de

l'ancienne organisation musulmane yougoslave. La proclamation invite les membres des trois partis réunis dans l'union radicale yougoslave à oublier leurs divisions de jadis, surtout là où ils étaient autrefois en concurrence.

Echos de partout

Les délégués des nations à Genève

Du Cri de Paris :

Un seul délégué reste hilare, M. Litvinof. Il s'étale dans son fauteuil et rit aux anges. Ce n'est pas ignorance de la situation, car sa finesse est célèbre. Et, du reste, sous sa bonne humeur, on le sent assez nerveux.

On raconte dans les couloirs que la sympathie de M. Laval à son égard est des plus réticentes.

Le président du Conseil français n'a-t-il pas dit à quelques mètres du délégué soviétique :

— Le seul grand ennemi, c'est le communisme.

Mais, en apparence, les rapports des deux hommes d'Etat sont empreints de la plus grande courtoisie.

Après la deuxième séance du Conseil, M. Laval trouva devant lui M. Litvinof au vestiaire et, en camarade, toucha des doigts l'épaule du commissaire du peuple. Celui-ci se retourna, le chapeau à la main.

Une longue conversation s'engagea, durant laquelle M. Litvinof resta découvert.

— Hommage de l'U. R. S. S. à la vieille république française, s'écria un délégué polonais.

Mais pourquoi M. Litvinof, qui parle fort bien le français, s'obstine-t-il, en séance publique, à s'exprimer en anglais, qu'il parle fort mal ?

M. Eden est jeune, étonnamment jeune. Il est beau et si élégant que les journalistes femmes le nomment Brummel. Il n'est pas rare de le voir changer trois fois de costume dans la journée.

Costume de golf le matin, costume gris l'après-midi, costume foncé le soir. Il sort sans chapeau.

Montrant le délégué argentin, M. Laval dit un jour à M. Eden :

— Tiens, aujourd'hui, c'est lui qui détient le record de l'élégance.

M. Eden rougit. Ce jour-là, il se trouvait justement un peu négligé. Il alla aussitôt se changer.

Dans son fauteuil, M. Eden prend une position d'amateur passionné de musique. Les discours lui paraissent sans doute des études de virtuosité. Les mains jointes, les coudes légèrement posés sur les bras du fauteuil, les yeux rêveurs, il semble très loin. Mais rien ne lui échappe d'ailleurs et on le sent toujours prêt à revenir à la plus tangible des réalités.

Le baron Aloïsi circule, ténébreux, et toujours entouré d'une nuée de secrétaires.

Constamment il va au téléphone, ce qui faisait dire à un Anglais :

— Les coups de téléphone vont coûter aussi cher que les coups de canon.

M. Aloïsi n'a pas rallié beaucoup de sympathies à la thèse italienne. La grande majorité des membres de la Société des nations ne cachent pas leur hostilité au point de vue fasciste.

Il en résulte une grande gêne pour le représentant de M. Mussolini. Cette gêne fut particulièrement visible lorsqu'il réunit les journalistes à l'hôtel des Bergues. Ceux-ci ne lui épargnèrent aucune question.

En hésitant, en se reprenant, M. Aloïsi disait :

— Je ne connais pas l'Ethiopie. Ce n'est plus un pays pour moi. L'Italie ne peut discuter avec elle. Elle discute avec le Conseil, mais pas avec l'Ethiopie.

M. Hawariate, délégué d'Ethiopie, est le « mince symbole d'un peuple opprimé », selon la remarque d'un délégué britannique.

Petit, fluet, pourvu d'une barbe qui semble s'excuser de contrevenir à la mode, M. Hawariate se place tout au bout de la table du Conseil, l'air craintif, gêné.

M. Jèze est à côté de lui, sur la même ligne que les délégués des autres nations.

Pourtant M. Jèze, délégué d'Ethiopie à l'assemblée, n'est admis, dit-on, au Conseil qu'en qualité de « traducteur d'Ethiopie ». Ce professeur de l'Ecole de droit de Paris, qui fut un moment « l'homme du jour » de Genève, est remarquable par l'énergie de son allure et de sa parole.

Insolence suprême

Les réparties du sénateur américain Huey Long, qui vient d'être la victime d'un attentat, sont célèbres dans toute l'Amérique.

S'interrompant, au milieu d'un grand discours, et désignant un de ses adversaires politiques, le « dictateur » de la Louisiane s'écria :

« Voyez cet insolent, je le regarde... et il me regarde ! »

Mot de la fin

Au cours d'un procès en diffamation qui mettait aux prises deux des familles les plus considérées d'une petite ville française, l'huissier audencien, M. Toupain, sans doute impressionné par l'affluence inaccoutumée, crut bon de hurler à tout moment :

— Taisez-vous ! Silence !

Lui seul troublait ainsi l'audience, si bien qu'à la fin, n'y tenant plus, le président excédé s'écria :

— Huissier, je vous en prie, faites taire M. Toupain.

Confédération

Les nazistes allemands en Suisse

Le gouvernement bernois, répondant à une question de M. Grimm, concernant les menées nationalistes-sociales en Suisse, expose ce qui suit :

1° Il est exact que, outre le professeur Porzig, d'autres professeurs de l'Université de Berne appartiennent au parti nationaliste-social allemand. Quant à savoir s'ils se livrent à une propagande politique active, c'est chose sur laquelle on ne sait rien de précis pour le moment.

2° D'un rapport de police, il ressort qu'un Allemand, naturalisé Bernois depuis le mois d'août 1934, est occupé comme fonctionnaire fédéral, et cela au Bureau central de police (ça, c'est un comble !). C'est là une affaire qui regarde uniquement l'autorité fédérale.

3° Il existe à Berne un groupe local du parti nationaliste-social allemand, ayant pour chef l'ex-professeur Porzig, ainsi qu'une *Deutsche Studentenschaft*, présidée par un certain Fahrbruch. Celui-ci prétend n'exercer aucune propagande politique et il n'y a pas eu de raison jusqu'ici d'intervenir à son égard.

4° Il est bien vrai, d'après les rapports de police parvenus au gouvernement, que des Allemands naturalisés Suisses exercent une activité militante dans les groupes nationalistes-sociaux de Berne et que d'autres sont invités, sous menace d'être dénoncés en Allemagne, à soutenir financièrement ces associations.

En date du 16 juillet, une circulaire a été adressée à tout le personnel de l'Etat, pour le rendre attentif au fait que l'occupation de postes directs et l'exécution de missions politiques au sein d'organisations étrangères ou d'étrangers en Suisse, sont inconciliables avec la qualité de fonctionnaire ou d'employé de l'Etat.

Un accord franco-suisse au sujet des stagiaires

Un arrangement relatif à l'admission réciproque de stagiaires a été récemment conclu entre la Suisse et la France. Depuis lors, il a été approuvé par les deux gouvernements et est entré en vigueur.

Cet arrangement prévoit qu'un nombre limité de ressortissants de chacun des deux Etats, âgés de 30 ans au plus, obtiendront l'autorisation de travailler dans l'autre Etat pendant une année, comme employés rétribués ou comme volontaires, afin de s'y perfectionner dans la langue ou dans les usages commerciaux ou professionnels. L'autorisation peut exceptionnellement être prolongée pour six mois. Lorsque le stagiaire accomplit un travail normal, l'autorisation n'est accordée que si l'employeur s'engage à le rémunérer d'après les taux en usage dans la profession et dans la région.

Les jeunes Suisses désireux de faire un stage en France doivent, une fois qu'ils ont trouvé un emploi en France, adresser une demande d'autorisation de prendre cet emploi à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, à Berne, qui la transmettra à l'autorité française compétente. Le requérant ne doit pas entrer en France pour occuper son emploi, avant d'avoir reçu, par l'entremise de l'Office susmentionné, l'autorisation des autorités françaises. Comme un nombre limité seulement d'autorisations seront accordées chaque année, il est recommandé de présenter dès que possible les requêtes pour 1935. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail est prêt à donner des indications sur la manière de rédiger ces requêtes.

Il existe un arrangement semblable avec la Belgique.

En outre, les jeunes Suisses qui désirent se rendre aux Pays-Bas ou en Italie pour y perfectionner leurs connaissances, bénéficient en particulier de certaines facilités. Des indications plus précises peuvent être obtenues des Offices du travail cantonaux et locaux, de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail à Berne, et des organisations centrales d'employeurs et d'employés.

On rappelle qu'il est défendu de s'enrôler à l'étranger

Le Département militaire fédéral communique :

Le journal anglais *Daily Telegraph* publie une dépêche d'Addis-Abéba suivant laquelle vingt experts et techniciens suisses sont attendus dans cette ville pour prendre du service dans l'armée abyssine, ajoutant que ces Suisses seront désignés comme instructeurs pour les batteries de défense contre les attaques aériennes et qu'ils auront en même temps pour tâche de mettre en ordre les canons pour la défense aérienne. Les autorités suisses n'ont pas connaissance que des Suisses se sont rendus en Abyssinie pour les buts indiqués.

Il convient de rappeler, une fois de plus, que, suivant l'article 94 du code pénal militaire suisse de 1927, tout Suisse, qu'il soit militaire ou non, qui, sans autorisation du Conseil fédéral, entre au service d'une armée étrangère, risque d'être condamné à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 3 ans.

D'autre part, pour des raisons de neutralité, le Conseil fédéral repousserait toute requête formulée pour entrer au service de l'armée abyssine.

Le renflouement de la Banque de Neuchâtel

Dans sa séance d'hier vendredi, le Conseil fédéral a approuvé le message et le projet d'arrêté sur l'aide à accorder au canton de Neuchâtel et à la Banque cantonale neuchâteloise.

Le Conseil fédéral est autorisé à faire au canton de Neuchâtel, pour le remboursement des avances fédérales à court terme, un prêt maximum de 24 millions de francs, d'une durée de 15 ans, portant intérêt à 2 % et remboursable par annuités dès le 1^{er} janvier 1939.

Le Conseil fédéral ouvrira un crédit de 15 millions de francs au compte capital, qui permettra de faire à la Banque cantonale neuchâteloise les avances nécessaires, sans intérêt, pour combler les pertes qui pourront encore se produire au plus tard jusqu'au 30 septembre 1950 sur les actifs douteux subsistant après l'extinction du capital de dotation actuel et des réserves.

Seront consacrés à l'amortissement des avances faites en vertu de cette disposition :

1° la moitié du bénéfice net de la Banque cantonale neuchâteloise, déduction faite de l'intérêt 4 % du capital de dotation ;

2° les pertes marquées au débit des crédits ouverts par la Confédération et recouvrées.

Simultanément, le Conseil fédéral est autorisé à accorder au canton de Neuchâtel un prêt maximum de 6 millions de francs qui, avec le prêt de l'Association des banques cantonales et d'autres bailleurs de fonds, sera utilisé pour constituer le nouveau capital de dotation de la Banque cantonale neuchâteloise, d'un montant de 15 millions. Ce prêt portera intérêt à 4 %.

Le projet d'arrêté, qui traite aussi de la consolidation de la situation financière de la Banque cantonale, est muni de la clause d'urgence.

Au Comptoir de Lausanne

Au Comptoir suisse s'est terminé hier vendredi le marché-concours des taureaux et taurillons, qui a eu un succès sans précédent. 350 bêtes furent vendues, représentant une somme de 260,000 francs.

Armée suisse

Les cours de répétition de l'élite

Le Département militaire fédéral publie, en vertu des dispositions de l'organisation militaire révisée, les obligations qui incombent à l'élite pour les cours de répétition de 1936 à 1940.

Les sergents et les sous-officiers supérieurs qui n'ont pas encore accompli onze cours de répétition seront appelés à suivre les cours de répétition. Les adjudants-sous-officiers, sergents-majors et fourriers qui ont suivi dix cours seront astreints aux cours seulement s'ils sont appelés personnellement pour le 11^{me}.

Les caporaux, appointés et soldats des classes 1904 à 1909, qui n'ont pas encore effectivement suivi sept cours de répétition, devront accomplir le cours de répétition en 1936 ; pour la classe de 1910, seront astreints au cours de répétition de 1936 les caporaux, appointés et soldats qui n'ont pas fait cinq cours ; les classes allant de 1911 à 1915 seront astreintes au cours de répétition.

Les passages en landwehr et en landsturm

Le 31 décembre, passeront en landwehr les capitaines nés en 1897, les premiers-lieutenants et lieutenants nés en 1903, les sous-officiers de tous grades, les appointés et soldats de la classe 1903.

Dans la cavalerie, passeront en landwehr également les sous-officiers, appointés et soldats des classes 1904, 1905 et 1906 qui ont terminé leur école de recrues comme recrue avant le 1^{er} janvier 1927.

Passent en landsturm : les capitaines nés en 1891, les premiers-lieutenants et lieutenants nés en 1895 et les sous-officiers de tous grades, les appointés et les soldats de toutes les armes de la classe 1895.

Seront hors de l'armée (à l'exception des officiers d'état-major) les officiers de tous grades de la classe 1883 et les sous-officiers, les appointés et les soldats de la classe 1887.

C'EST EVIDENT

Quand, pendant 60 ans, un pharmacien spécialiste, créateur d'une formule tonique et reconstituante (Quina, stimulant ; Substances extractives de la viande ; reconstituant ; Lacto-Phosphate de chaux, fortifiant), reconnue par le public comme excellente, a mis tous ses soins à sa préparation, en améliorant chaque jour les produits qui la composent, grâce à son expérience et à son matériel toujours plus perfectionné, on peut dire que le médicament obtenu est parfait. C'est le cas du « VIN DE VIAL » qui réunit tous ces avantages, ce qui fait qu'on peut, en toute sincérité, le recommander aux nombreux malades qui ont besoin de lui. Anémiés, convalescents, affaiblis, épuisés, et toutes personnes débiles, essayez-le. Ce sera facile et agréable, car il est délicieux.

VIN DE VIAL

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La catastrophe minière d'Angleterre

Deux des réchappés de l'explosion qui s'est produite jeudi soir dans la mine de Barnsley (York) ont succombé hier, vendredi, à leurs blessures. Le total des victimes s'élève ainsi actuellement à dix-sept.

Incendies

Un incendie qui a pris des proportions gigantesques a ravagé, dans la nuit de jeudi à hier, vendredi, la ville de Nigata, située sur la côte orientale du Japon.

La rue principale a été détruite. Le quartier de Shisata a également beaucoup souffert ; 50 personnes ont été blessées ; 1100 bâtiments sont détruits.

Hier, vendredi, un incendie a détruit un garage et deux maisons contiguës à DanneMarie (Haut-Rhin). Les dégâts sont évalués à 500,000 francs.

Un violent incendie a détruit, hier matin, à la Verpillère (Dauphiné), une fabrique de chaussures occupant 70 ouvriers.

Les dégâts sont évalués à plus d'un million et demi de francs français.

Un avion perdu

Huit avions de l'armée américaine sont partis, hier, vendredi, à la recherche d'un avion commercial trimoteur qui, parti de Panama hier matin, n'était pas encore arrivé à Balboa (à l'ouest de Panama) sept heures après l'heure convenue. Sept passagers avaient pris place à bord.

Les inondations chinoises

Les inondations du fleuve Jaune ont causé une interruption du trafic du chemin de fer de Lung-Hai, depuis Haïchow jusqu'à Sinanfou.

SUISSE

Le crime de Kloten

Les journaux zuricois discutent vivement le rôle de la police dans l'affaire de l'assassinat de Kloten.

On sait que, le jeudi 5 septembre, un représentant de commerce du nom de Frantz Utinger, domicilié à Baar (Zoug), qui avait été vu à Bülach (Zurich), le soir de ce jour-là, disparut et qu'il fut retrouvé le dimanche suivant, à l'état de cadavre, dans un fourré bordant la route de Bülach à Kloten. Il avait été tué de deux balles tirées l'une dans le dos, l'autre dans la tête.

L'opinion publique zuricoise s'est étonnée qu'il ait fallu trois jours pour retrouver la victime d'un assassinat, qui gisait au bord d'une route fréquentée, si près de la chaussée qu'on pouvait voir les semelles de ses chaussures depuis le chemin.

La police a montré, en effet, dans cette affaire, une apathie extraordinaire.

Dans la nuit du 5 au 6 septembre, à 2 heures, M^{me} Utinger, inquiète de ne pas voir rentrer son mari, avait essayé, depuis Baar, d'alarmer par téléphone un ami, président de la section des voyageurs de commerce dont son mari faisait partie, qui, malheureusement, ne répondit pas. Ce ne fut qu'à 8 h. qu'elle put l'atteindre. Sur son conseil, elle avisa le poste central de police, à Zurich, d'où on la renvoya à Oerlikon. En même temps, elle avait donné l'alarme aux patrons de son mari, MM. Bader et Længin, à Zurich.

Le poste central de police de Zurich répondit qu'il ne pourrait entreprendre des recherches que dans six ou sept jours.

M^{me} Utinger demanda alors qu'on fit du moins connaître la disparition de son mari par la radio. La police lui objecta que ce serait abuser de la radio que de faire répandre l'alarme pour une disparition de quelques heures. M^{me} Utinger insistant, on lui dit qu'elle aurait en tout cas à payer les frais de la radiodiffusion. La malheureuse femme s'informa auprès de la Société zuricoise de radio et apprit que la police l'avait mal renseignée et qu'il n'en coûterait rien de signaler la disparition de son mari.

Le vendredi soir, la radio lança effectivement la nouvelle de la disparition de M. Utinger.

Le samedi matin, un commerçant d'Eglisau avisait la maison Bader et Længin qu'il avait vu M. Utinger jeudi, à midi, et que celui-ci lui avait dit vouloir prendre le train de 1 heure pour Bülach.

Les parents et des amis du disparu se rendirent à Bülach pour faire une enquête. Ils apprirent qu'Utinger était encore à Bülach le jeudi soir, à 18 h. 15, se proposant de prendre le train de 18 h. 23 et projetant, s'il le manquait, de se rendre à pied à Kloten, où il avait un ami qui le conduirait en automobile à Oerlikon.

La police de Bülach fut avisée du fait et requise de procéder à des recherches entre ces deux localités. Le chef de poste déclara qu'il n'avait personne sous la main, l'un des agents du poste de Kloten se trouvant à Zurich et l'autre à Bruxelles.

Les amis du disparu explorèrent la route entre Bülach et Bachenbülach, sans résultat. La police ne fit rien.

Le samedi soir, M^{me} Utinger s'adressa aux officiers d'une batterie d'artillerie stationnée à Bachenbülach, leur demandant de mettre leurs soldats à sa disposition pour les recherches. Elle

promit 100 francs à ceux qui retrouveraient son mari.

Le dimanche matin, à 6 h. ½, huit personnes, parentes et amies du disparu, arrivées en auto sur les lieux, repriront les recherches.

De son côté, un des patrons d'Utinger réclamait une fois de plus le concours de la police, demandant qu'on employât des chiens limiers. On lui répondit que ceux-ci ne serviraient de rien, parce qu'il avait plu depuis jeudi. A 10 h., M. Længin se rendit à Bülach pour renouveler ses instances auprès du chef du poste de cette localité. Celui-ci répondit qu'il avait fait une enquête et que personne n'avait vu M. Utinger dans ces parages.

Les parents et amis de M. Utinger continuèrent seuls leurs recherches. A 2 h. ¾, ils découvrirent son corps dans un fourré au bord de la route. Ses poings crispés contre le sol donnaient à penser qu'il avait survécu quelque temps à ses blessures.

Une récompense de 1000 francs est offerte à qui fera découvrir l'auteur du crime de Kloten.

Un météore

Hier soir, vendredi, à 22 h. 35, un météore a été aperçu à Berne. Il venait du sud et disparut dans la direction du nord-ouest. Le météore fut visible pendant dix secondes environ. Il était de couleur verte.

Incendie

Un incendie a détruit entièrement hier, vendredi, la ferme du Monnat, près de Mervelier (Jura bernois), appartenant à la famille Winzelried.

CINEMA

Le film au service du tourisme

On nous communique :

L'Office national suisse du tourisme a ouvert, au Comptoir de Lausanne, une petite salle de projections de films touristiques, qui connaît le plus grand succès et qui est bien propre à stimuler ce nouveau mode de propagande.

Nous vivons sous le signe de l'image, et l'image en mouvement exerce toujours un prestige auquel le meilleur des autres moyens de réclame prétendrait vainement.

Léger, portatif, bon marché, le film de 16 mm. compose un agréable numéro dans un programme de soirée, à l'hôtel, au club, au cercle. Il n'exige guère de frais de sonorisation et de projection ; en peu de minutes, il vous fait faire de grands voyages, réveille les souvenirs de vacances et suscite les désirs de fuite. Il est bien, comme dit le programme, la carte de visite la plus parlante que notre propagande touristique puisse déposer à l'étranger.

Les 2000 personnes qui se pressent chaque jour dans le studio de l'Office national font la meilleure démonstration de son utilité.

AÉROSTATION

Les Etats-Unis préparent une ascension stratosphérique

Cette année a vu déjà se produire deux essais d'ascension dans la stratosphère. Le premier, tenté en Russie des Soviets, le 26 juin, aboutit à un demi-échec, puisque l'altitude atteinte ne dépassa pas 15,600 mètres. Le second eut lieu aux Etats-Unis le 12 juillet. L'enveloppe défectueuse causa l'écroulement du ballon *Explorer II* au moment du départ.

Ce même pays va tenter de regagner le temps perdu en effectuant au début du mois prochain une nouvelle tentative. Elle aura principalement pour objet l'étude du rayonnement cosmique.

On sait que la formidable puissance de ce rayonnement est encore pour les savants une énigme. Elle s'évalue en *électrons-volts*, cette unité étant le travail d'un électron soumis à une différence de potentiel d'un volt. L'énergie dégagée dans les réactions chimiques s'exprime par quelques dizaines de ces unités. Un corpuscule alpha émanant du radium en libère dix millions. Dans le cas des rayons cosmiques, ce chiffre s'élève à des milliards d'électrons-volts.

SUZE

Apéritif à la gentiane

POURQUOI donner la préférence à la SUZE parmi tous les apéritifs qui vous sollicitent ?

1° **PARCE QUE** la Suze est un apéritif à base de racine de gentiane fraîche ;

2° **PARCE QUE** les bienfaits de la racine de gentiane sont connus depuis les temps les plus reculés ;

3° **PARCE QUE** les montagnards ont toujours considéré la racine de gentiane comme une panacée universelle ;

4° **PARCE QUE** la Suze, additionnée d'eau de Seltz et d'un zeste de citron, désaltère.

3-1 sans fatiguer l'estomac

La vie économique

Pour la protection juridique des commerçants et artisans

La situation sociale et économique des entreprises moyennes du commerce et de l'artisanat en Suisse fait l'objet, depuis un certain temps déjà, de vives préoccupations de la part des milieux politiques et professionnels de notre pays.

La vie économique d'aujourd'hui, conditionnée pour une bonne part, qu'on le veuille ou non, par les méthodes de concentration industrielle ou commerciale des grosses entreprises à ramification ou à succursales, rend extraordinairement plus compliquée qu'autrefois la tâche du petit et moyen négociant, de l'artisan, du petit industriel, en un mot de tous ceux qui, dans ce domaine, possèdent et dirigent une maison de manière individuelle, familiale ou sous forme d'association restreinte.

La concurrence, la grande concurrence supérieurement outillée pour la constante bataille économique d'aujourd'hui, doit être combattue loyalement, selon les règles du jeu ; mais, pour espérer vaincre — et seul cet espoir peut donner les forces et le courage nécessaires — il faut au moins pouvoir combattre à armes égales !

L'Etat, sur lequel on a d'ailleurs tendance à trop compter, peut certes faciliter justement les uns sans porter partiellement préjudice aux autres. Les associations peuvent agir aussi, et ne s'en font pas faute, en organisant l'achat en commun, en soutenant du poids de leur puissance collective les revendications de leurs membres, en faisant valoir l'importance économique de l'ensemble de leurs adhérents dont chacun pris en particulier est trop faible pour sauvegarder ses droits dans un monde qui, aujourd'hui, ne garantit plus guère les situations acquises. Il reste toutefois une tâche, et une tâche essentielle, à remplir, dont la collectivité politique ou professionnelle ne peut guère assumer la responsabilité.

Nous voulons parler de la protection juridique et de l'assistance fiduciaire dont la classe dite moyenne de l'artisanat et du commerce doit bénéficier si l'on veut qu'elle survive à l'actuelle évolution économique. Ce n'est pas seulement sur le plan politique ou sur le plan social qu'il s'agit de se défendre professionnellement, mais aussi et surtout sur le plan du travail quotidien, de l'activité de chaque jour, de chaque heure, où les embûches et les entraves sont de chaque instant dans les rapports avec la clientèle, les fournisseurs, les travailleurs, l'Etat, etc., etc.

Le commerçant et l'artisan d'aujourd'hui devraient avoir les compétences d'un homme de loi et d'un homme d'affaires ; leur faudrait être leur propre conseiller juridique et fiduciaire.

...A temps nouveaux, méthodes nouvelles, dit-on. Mais que faire ?

La réponse nous est apportée claire et nette par l'institution récente — enfin, pensera-t-on —, d'une Compagnie suisse de protection juridique de l'artisanat et du commerce, dont les agences, doublées de la collaboration d'avocats attitrés, garantissent partout en Suisse les contractants contre les difficultés internes qui — plus que la crise peut-être, dont elles sont la conséquence — paralysent de nos jours l'artisan et le commerçant. Se tirer d'affaire seul, l'un et l'autre ne le peut pas ; protégé et soutenu, il redevient fort pour résister et vaincre.

Moyennant une très modeste annuité contractuelle qui, dans les frais généraux, prend la place de charges lourdes et qui permet d'éviter bien des pertes auxquelles l'on consent par crainte des frais, la Compagnie dont il s'agit conseille et assiste gratuitement, par ses agents fiduciaires, par ses avocats s'il le faut, sans honoraires et en limitant les débours inévitables au minimum concevable.

Une lacune est ainsi comblée dans l'organisation commerciale et artisanale et c'est, pour une fois, l'initiative privée qui répond à un grand besoin de protection et de sauvegarde.

Le coût de la vie

L'indice des prix de gros a continué à monter de fin juillet à fin août ; la hausse est de 1,7 %. D'après des calculs officiels, cet indice s'établit, à la fin d'août, à 91,4 (juillet 1914 : 100) ou à 63,8 (niveau moyen des années 1926-1927 : 100). Le groupe des denrées alimentaires d'origine animale et les métaux sont notamment en hausse. Les prix des engrais, des textiles, des fourrages et des produits alimentaires d'origine végétale ont baissé. Par rapport au mois correspondant de l'année dernière, l'écart est, à fin août, de 1,8 %.

L'indice suisse du coût de la vie s'établissait à 129 à la fin d'août (juin 1914 : 100) contre 128 à la fin du mois précédent et 129 également à la fin d'août 1934. Il faut attribuer la variation qu'il vient de subir principalement à une augmentation du prix de la viande, mais aussi à l'élévation saisonnière du prix des œufs.

L'indice spécial à l'alimentation est monté de 0,8 % ; il atteignait 116 à fin août contre 115 à fin juillet et 114 à fin août de l'année dernière.

Le chômage en Suisse

Le chômage a légèrement augmenté en août. A la fin du mois, le nombre des personnes inscrites pour un emploi était de 66,656 contre 63,497 à fin juillet 1935, et 52,147 à fin août 1934. Les demandes d'emploi ont donc augmenté de 3159.

Comparativement à l'année dernière, l'aug-

mentation des demandes d'emploi est de 14,500 environ, dont 9500 environ dans l'industrie du bâtiment.

Dans la plupart des autres groupes, les chômeurs sont plus nombreux que l'année passée, ce qui s'explique en partie par le ralentissement des travaux du bâtiment. La situation ne s'est sensiblement allégée que dans l'industrie horlogère.

Les travaux de secours et les camps de travail subventionnés par la Confédération occupaient, à fin août, 8300 chômeurs environ, soit presque 1000 de plus qu'à la même époque de 1934 ; ces chômeurs sont compris dans les personnes inscrites pour un emploi.

Pour faciliter la vente des pommes de terre

En vue de l'utilisation de la récolte des pommes de terre indigènes et l'approvisionnement du pays en pommes de terre, le Conseil fédéral a pris un arrêté autorisant la Régie des alcools à verser des subsides pour le transport des pommes de terre indigènes aux requérants qui prouveront avoir payé les prix de base de 7 fr. 50 à 9 fr. les 100 kg. pour toutes les pommes de terre de table achetées par eux. Des suppléments sont prévus pour les livraisons effectuées après le 15 septembre 1935 et pour celles faites après le 1^{er} janvier 1936.

La Régie des alcools peut, en tenant compte des intérêts des consommateurs, établir les conditions auxquelles des pommes de terre doivent être livrées aux lieux de consommation. Les dépenses résultant de l'exécution des mesures prévues par le présent arrêté seront couvertes par le crédit de 750.000 fr. accordé à la Régie, ainsi que par le produit du droit de douane supplémentaire.

Contre Bata

Le congrès international des négociants en chaussures, à Bruxelles, a décidé de créer un Office international de défense contre les menées expansionnistes de la firme tchéco-slovaque Bata.

La récolte des oignons en Suisse

Le beau temps de cet été a favorisé le développement des oignons, qui seront de très bonne qualité. D'une dimension bien égalisée, les oignons sont très fermes, ce qui permet de conclure à une très bonne conservation.

La production de ce légume a pris une assez forte extension dans toute la Suisse, de sorte que, la bonne récolte aidant, on disposera pour un temps assez long de provisions d'oignons du pays. Il est particulièrement à recommander à nos ménagères de faire maintenant déjà leurs achats pour l'hiver. Non seulement elles bénéficieront du bon marché des oignons, mais elles contribueront aussi à alléger le marché en automne.

Aux ménagères !

Dites-vous bien, ménagères, lorsque vous achetez des légumes et des fruits, que, dans chacune de vos emplettes, vous aidez notre agriculture dans l'apre lutte qu'elle mène pour l'existence. Dites-vous que chaque franc que vous déboursez pour les produits du pays paye le labeur de quelqu'un.

Songez aussi que, à l'heure actuelle précisément, il est des pays dans lesquels, au lieu de faire servir l'argent à des fins utiles, c'est à la destruction qu'on l'affecte.

Femmes suisses ! Contribuez, par votre concours, à assurer la prospérité et l'indépendance de notre pays. C'est par milliards que l'argent passe entre vos mains, aussi avez-vous le devoir de veiller que cet argent engendre la prospérité dans notre propre pays, et procure du travail au plus grand nombre possible de nos concitoyens.

Une forte récolte de pruneaux

Si la récolte des pommes ne s'annonce pas des plus abondantes, les pruniers sont beaux. Jeunes et vieux apprécient beaucoup ces fruits qui, non seulement, se consomment à la main, mais se préparent d'innombrables manières. Les agriculteurs ne doutent pas que, par suite des bas prix, il ne soit possible d'utiliser la récolte de façon judicieuse, afin que l'on puisse renoncer à la distillation qui, de toute façon, n'est pas rémunératrice.

Les pruneaux se prêtent à la préparation des mets les plus divers, que nous nous bornerons à énumérer sans, pour cette fois, en indiquer les recettes. Nous nous en voudrions toutefois de ne pas rappeler que les pruneaux sont excellents à la main ; il suffit de servir des fruits mûrs et frais et de les présenter avec goût. Quant aux différents mets, les voici :

1. Tranches de pain rôti avec pruneaux cuits.
2. Tartes aux pruneaux, soit simplement avec la pâte et les fruits, soit en ajoutant des œufs, de la crème et des amandes.
3. Beignets aux pruneaux.
4. Compote de pruneaux assez consistante avec crème fouettée.
5. Soufflé aux pruneaux.
6. Pruneaux avec pain ou petits pains, œufs, beurre, amandes, cuits dans une forme.
7. Pruneaux à l'aigre-doux, avec la viande froide.
8. Pruneaux avec sirop consistant, pour garnir des omelettes.
9. Omelette des pruneaux dans un plat profond allant au four, au milieu duquel on a renversé une petite tasse sous laquelle le jus se rassemble. Couvrir le tout d'une couche de pâte à gâteau,

et cuire au four. (Peut aussi se faire en mélangeant des pommes, des poires et des pêches.)

Chaque ménagère, d'ailleurs, a ses spécialités, et l'essentiel est que l'on s'efforce de varier les mets, afin d'utiliser le plus de pruneaux possible.

Automobilisme

Avantages de la conduite à droite

C'est avec un vif plaisir que nous avons trouvé, sous la plume de M. Charles Faroux, le plaidoyer suivant en faveur de la conduite à droite :

« Avec la direction à droite, les conducteurs sont assurés de demeurer toujours fidèles à la prescription principale du code de la route, qui impose au conducteur, fût-il seul à rouler sur la route, de garder toujours la droite.

« Prescription trop souvent négligée et qui entraîne, quand elle n'est pas observée, trop d'accidents graves.

« La chose est surtout frappante en montagne. Là, les directions à gauche apportent le plus grand dommage à la sécurité des croisements, car un conducteur à gauche, même habile — ce qui est loin d'être la majorité — est toujours incertain de la position de ses roues-avant droites. Par prudence, il demeure trop loin de ses possibilités et réduit au minimum le passage possible de croisement.

« On comprend parfaitement que pour une voiture de faible puissance, assurant surtout un service de ville, on accorde quelque préférence à la direction à gauche, parce que la seconde personne, celle qui est à côté du conducteur, homme ou dame, descend au trottoir et non vers le milieu de la chaussée.

« Mais pour une voiture de tourisme, apte à tous services et qui va vite, donc, qui a besoin de dépasser avec sécurité et précision, la conduite à droite est une nécessité. »

Une bonne affaire

Le Conseil fédéral a décidé de dénoncer, aux fins de révision, la convention sur l'assurance des risques et dommages qui résultent de l'emploi d'automobiles par des tiers non autorisés (vagabondage), conclue en 1932 avec les compagnies d'assurance-responsabilité civile, en application de la loi sur les automobiles.

Il n'est pas exclu que la Confédération prenne en régie fédérale cette assurance. En effet, dans les années 1933 et 1934, le total des primes versées a été de 253.000 fr., et les indemnités payées n'ont atteint que 5500 fr., de sorte que, après la constitution de réserves importantes, il est resté un bénéfice net de 119.000 francs, dont 30 % sont revenus à la Confédération et 70 % aux compagnies d'assurance.

LES SPORTS

Les championnats du monde de tir

Le bureau de l'Union internationale de tir, présidé par M. Cornet, de Paris, a fixé les matches internationaux de Rome aux dates suivantes :

1. Séries fixes et illimitées, maîtrises aux diverses armes à partir du 19 septembre.
2. Match individuel à l'arme de guerre, du 20 au 26 septembre.
3. Match au pistolet, 25 septembre.
4. Match à l'arme libre à 300 mètres (dans les trois positions), le 28 septembre.
5. Tir olympique au pistolet (vitesse), 26 septembre.
6. Match à la carabine 22 (50 mètres), 26 septembre.

Les compétitions prévues se dérouleront au champ de tir de la Farnesina, lequel dispose de 150 cibles pour le fusil, 40 cibles pour le pistolet et 60 cibles pour la carabine 22 ou petite carabine.

Le tour d'Alsace

La deuxième étape de cette épreuve de marche a été disputée sur le parcours Colmar-Saverne (90 km. 900). Adolphe Aebersold a pris la tête dès le début. Jusqu'au 30^{me} km., il a été au commandement, en compagnie de Cornet et de Seibert. Au 30^{me} km., A. Aebersold a accéléré l'allure et a lâché irrésistiblement ses deux compagnons ; il a effectué seul les 60 derniers kilomètres. Pendant ce temps, souffrant de douleurs, Fritz Aebersold était contraint d'abandonner.

Classement : 1. A. Aebersold, Zurich, 10 h. 41 min. 30 sec. ; 2. Denner, 10 h. 51 min. 25 sec. ; 3. Seibert, 10 h. 10 min. 4 sec. ; 4. Marceau, 11 h. 10 min. 5 sec. ; 5. Zami, 11 h. 19 min. 25 sec. ; 6. Cornet, 11 h. 29 min. 25 sec.

Le Balois Mohler s'est classé 20^{me} en 13 h. 43 min.

Classement général : 1. A. Aebersold, 18 h. 25 min. 23 sec. ; 2. Seibert, 19 h. 9 min. ; 3. Denner, 19 h. 15 min. 10 sec. ; 4. Cornet, 19 h. 28 min. 48 sec.

Mohler est 20^{me} avec le temps de 23 h. 20 min. 5 sec.

L'Américain Owens bat un nouveau record du monde

Le nègre américain Jesse Owens, véritable phénomène de l'athlétisme, vient de s'octroyer,

Pour se rafraîchir

Vous supporterez agréablement la chaleur grâce au Ricqlès, la menthe forte qui reconforte. Quelques gouttes d'alcool de menthe dans de l'eau sucrée procurent une délicieuse fraîcheur. Exigez du Ricqlès.

au cours d'une réunion disputée à New-York, un nouveau record du monde, celui des 220 yards, en 22 sec. 6/10.

L'ancien record appartenait à l'Américain Keller avec 22 sec. 7/10.

Le tennis

Fred Perry, champion de tennis de France et de Grande-Bretagne, a été battu, à New-York, par l'Américain Allison dans la demi-finale du « simple » messieurs du championnat des Etats-Unis.

Allison était particulièrement en forme et il a vaincu brillamment l'Anglais par 7-5, 6-3, 6-2. Au cours du match, Perry a fait une chute. Il a été soigné par deux médecins, qui ont diagnostiqué un déplacement d'un rein et qui lui ont conseillé de s'abstenir de faire du tennis pendant un mois.

PETITE GAZETTE

Meetings de cigognes

Tout récemment, dans les environs de Lublin, en Pologne, l'attention des passants et de la population locale a été éveillée par le spectacle curieux d'un meeting de cigognes, qui tenaient leurs assises, au nombre de quelques centaines, dans un emplacement, en rase campagne, visiblement spécialement choisi à cette fin. Dans une autre localité de Pologne, les cigognes s'assembleraient sur la toiture d'une église. Enfin, un autre fait particulièrement émouvant a été observé, au sud de la Galicie, où de terribles ouragans avaient fait rage, dernièrement, causant de terribles dommages. On sait que Cracovie a particulièrement souffert. Or, les hôtes ailés des bois ont été décimés par ces cyclones et les cigognes ont aussi payé leur tribut à l'élément dévastateur. Des centaines de leurs cadavres ont été vus à la dérive, le long du cours torrentueux du Pruth. Et fait que l'on pourrait taxer d'incroyable, s'il n'avait pas eu des témoins dignes de foi, tout le long des berges, des deux côtés de la rivière, des centaines de cigognes réchappées se tenaient gravement, assistant au tragique défilé des victimes. Plusieurs d'entre elles tentèrent même de repêcher les corps de leurs compagnes.

Où était Ophir ?

Quelques-uns ont appliqué à l'Ethiopie le nom de pays d'Ophir, mentionné dans la Bible.

Au premier Livre des Rois, il est question d'une flotte que Salomon équipa à Etsionguber (aujourd'hui Maraschach), en face d'Elath (aujourd'hui Akaba), au fond du golfe d'Arabie.

Hiram, roi de Tyr, envoya à Salomon des « gens de mer et qui entendaient la marine » pour seconder les marins israélites encore novices.

La flotte de Salomon-Hiram faisait du commerce et rapporta d'Ophir de l'or en abondance, des pierres précieuses, des bois d'almugghim (santal ?), dont Salomon fit des meubles, des instruments de musique et des ornements de son temple et de son palais.

Où était Ophir ?

Dans l'*Histoire d'Israël* (préface de M. Jules Oppert, le savant assyriologue), M. E. Ledrain conte ce premier voyage de la flotte juive et nous renseigne assez exactement sur ce fameux pays d'Ophir.

« Appareillée, la première flotte d'Israël, dit-il, après une assez longue traversée, qui permit aux matelots hébreux d'apercevoir l'Arabie, l'Egypte (Mizraïm), la Nubie, le pays de Kousch, arriva au pays d'Ophir (Abhira), aujourd'hui Loï Sind, à l'embouchure de l'Indus ; là affluèrent les populations du nord et de l'est de l'Inde. On trouva alors les unes contre les autres les marchandises des pays les plus divers.

« L'or coulait, paraît-il, à flots dans la ville d'Ophir, charrié par le haut Indus ; pour la pourpre tyrienne, pour les merveilles sortant des belles verreries d'Akko, la Venise de l'antiquité, les habitants d'Ophir donnèrent des monceaux d'or. Au bout de trois ans, la flotte juive revint de sa première expédition ; celles-ci furent renouvelées plusieurs fois, ce qui enrichit le pays d'Israël. »

Explorations spéléologiques

Les explorations spéléologiques sont à l'ordre du jour. Les Alpes sont moins connues des spéléologues que les Pyrénées, les Causses ou le Jura, mais le Vercors et la Chartreuse ont fait l'objet de recherches assez poussées.

Quant au Dévoluy, massif montagneux des Hautes-Alpes, entre le Drac et le Buech, laissé de côté à cause des difficultés d'accès, il réserve de belles découvertes. M. Bourgin, accompagné d'une nombreuse équipe, a exploré récemment en trois journées le *chourrun* (c'est le nom local des avens) de la Parza, situé dans la région de Saint-Disdier.

Il présente la disposition d'un véritable glacier souterrain vertical avec névés, crevasses, rimaye. L'exploration a été poussée à 150 mètres de profondeur, une poche d'eau reconnue à 180 mètres. Un squelette d'ours, deux d'oursins ont été rapportés. Enfin, un cimetière de charmois occupe une vaste salle à 120 mètres de profondeur.

Pas de stalactites, mais les vastes dimensions des galeries, les énormes pans de glaces donnent à cet abîme un caractère grandiose.

De nombreux *chourruns* glaciaires réservent aux chercheurs de nouvelles découvertes.

Nouvelles de la dernière heure

La France derrière son président du Conseil

Paris, 14 septembre.

(Havas.) — « Le discours du président du Conseil à Genève, écrit le *Petit Parisien*, a été d'une entière franchise et d'une admirable clarté. Nous sommes à la veille de journées capitales qui verront peut-être prendre forme une détente réelle pouvant aboutir à une pacification. »

Le *Journal* déclare :

« Le discours de M. Laval a montré les limites au delà desquelles ne peut aller l'amitié même la plus sincère et la plus fidèle. C'est le montant de choisir la bonne voie. »

Le *Petit Journal* écrit :

« En réalisant chaque phrase de la déclaration française, on découvre des éléments réels de négociation. »

Le *Figaro* :

« Il est probable que les événements n'auraient pas pris la tournure aiguë que nous déplorons si les propositions de la Grande-Bretagne et de la France vis-à-vis du problème italo-éthiopien avaient été aussi nettement précisées plus tôt. »

L'*Œuvre* note :

« Tous les délégués se félicitent comme soulagés par cette affirmation de politique commune franco-anglaise, tant il est vrai que, à la Société des Nations, on ne conçoit de vie internationale stable pour tous que lorsque Paris et Londres accordent leurs jeux. »

Le *Populaire* écrit :

« Si d'aventure, l'Italie cédait, c'est à la politique de la Société des Nations sauvée par l'Angleterre qu'il faudrait en attribuer le mérite et on ne peut s'empêcher de constater que si M. Laval avait prononcé deux mois plus tôt le discours que nous entendions tout à l'heure, M. Mussolini n'aurait pas osé se lancer si loin. »

« Ce fut le moins un discours d'une profession de foi, estime l'envoyé spécial du *Matin* à Genève. Ce fut l'expression de la voix mâle d'un peuple qui ne craint personne, qui veut être fort, qui hait la guerre. Pas de fioritures, pas d'artifices oratoires, mais des phrases claires qui expriment bien ce qu'elles veulent dire dans un style lapidaire. »

De l'*Excelsior* :

« Les déclarations de M. Laval, si calmes, si nettes, si fermes en leur brièveté, ont fait une impression profonde sur l'assemblée de la Société des Nations. »

L'*Echo de Paris* attire l'attention sur ceci : « Le discours de M. Laval a été bien accueilli par l'assemblée parce qu'elle l'a interprété comme l'adhésion de la France au programme britannique, comme une promesse sans réserve de s'acquiescer des obligations de Genève. Là est l'importance de l'événement et il ne faut pas la méconnaître. »

De l'*Ami du Peuple* :

« Dès le premier mot, l'auditoire était pris. Ce n'était pas le sermon de sir Samuel Hoare avec ses considérations sur l'idéal et l'intérêt personnels éclairés, mais le langage naturel d'un homme de cœur qui cherchait à tout concilier sur un plan humain. »

De l'*Ère nouvelle* (organe de M. Herriot) : « M. Laval ne pouvait tenir un plus beau langage, un langage plus digne de la France et plus conforme à ses traditions. On ne peut que souligner la déclaration qu'a faite sir Samuel Hoare, à son retour à Londres : M. Laval a fait du bon travail. »

L'*Ordre* écrit :

« M. Laval a prononcé à Genève un discours ramassé et clair qui résume remarquablement la politique française en face des circonstances présentes. »

De la *République* :

« Le discours de M. Laval est l'exposé logique d'une politique extérieure française soucieuse aussi bien des intérêts nationaux que du respect de la morale internationale et du droit. »

Du *Jour* :

« Après tant d'interventions franches et énergiques, la parole du représentant de la France a produit une nouvelle et profonde impression sur les représentants de près de soixante nations assemblés à Genève. »

Sous le titre : « Un grand homme d'Etat a parlé », la *Journée industrielle* écrit :

« M. Laval a obtenu à Genève un succès considérable. Au dedans et au dehors, certains attendaient avec un plaisir trop visible l'embarras du représentant de la France aux prises avec une situation, la plus grave qu'ait connue, depuis longtemps, notre diplomatie ; ceux-là auront été déçus. »

« On fait à M. Laval une réputation à coup sûr bien méritée d'habileté. Cette fois, il s'est fait applaudir et la France avec lui. Par simple loyauté, il a rappelé son devoir de membre de la Société des Nations et celui que lui dictait l'amitié. »

Le discours de M. Laval assez bien accueilli en Italie

Rome, 14 septembre.

Les commentaires des journaux italiens sur le discours de M. Laval sont caractérisés par une déférence à l'égard du chef du gouvernement français. La fidélité entière au pacte de la Société des Nations, proclamée par M. Laval, ne soulève

aucune critique. Les journaux italiens déclarent se rendre compte de la situation particulière de M. Laval comme chef d'un gouvernement parlementaire et de la position que la France occupe au sein de la Société des Nations, aux côtés de l'Angleterre.

La *Stampa* de Turin relève que plusieurs phrases du discours de M. Laval ont été interprétées peut-être à tort comme une adhésion aux thèses « absurdes » exposées par sir Samuel Hoare.

L'Italie suggère à M. Laval sa ligne de conduite

Rome, 14 septembre.

Ce qui intéresse le plus les journaux italiens, c'est non pas ce que M. Laval a dit, mais ce qu'il fera ou a promis de faire.

Le *Giornale d'Italia* écrit à ce sujet :

« Dans son réalisme et comme chef d'une nation qui a pu satisfaire largement tous ses besoins, M. Laval ne pourra refuser de reconnaître que l'égalité des devoirs découlant de la solidarité entre les nations implique une parité de droit. Les amitiés sont basées et se fortifient sur les réalités concrètes. Ces réalités sont les intérêts vitaux d'une nation. Dans notre cas, l'Ethiopie représente un intérêt vital. »

Le *Corriere della Sera* dit que le ministre français espère que l'entente pourra finalement être réalisée à la commission des cinq ou au sein du Conseil.

« Cette hypothèse est bien optimiste si on songe que l'Italie n'accepte pas de discuter au sein du Conseil sur la question abyssine et qu'elle ne reconnaît pas la juridiction du Conseil. »

La *Gazzetta del Popolo* écrit :

« Il n'est pas douteux que M. Laval désire la collaboration de la France avec l'Italie et l'Angleterre et admet que M. Mussolini désire celle de l'Italie avec la France et l'Angleterre. Pourquoi, alors ne pas chercher à se rapprocher pratiquement et effectivement et non seulement théoriquement de l'Italie ? Nous le répétons non pour M. Laval qui le sait déjà : ne poussez pas l'Italie dans les rangs des mécontents au moment où elle est en passe d'en sortir ; n'augmentez pas le rangs de ceux qui, voyant les autres issues bouchées, ne peuvent plus espérer que dans une guerre européenne. »

L'approbation de l'Amérique

Washington, 14 septembre.

M. Hull, secrétaire au Département d'Etat, a déclaré que les paroles de M. Laval, hier, à la Société des Nations, étaient en parfaite harmonie avec le mouvement général en faveur de la paix qui s'est manifesté à Genève et dans les capitales de nombreux pays.

Prochain Conseil des ministres italiens

Rome, 14 septembre.

On attend avec une vive impatience le Conseil des ministres qui doit se tenir aujourd'hui et au cours duquel des décisions doivent être prises en rapport avec les travaux de Genève.

La *Stampa* écrit que, en tout cas, l'Italie est résolue à obtenir la solution définitive d'une situation intenable et qu'elle refusera coûte que coûte les propositions de Paris.

Le Reichstag allemand convoqué à Nuremberg

Berlin, 14 septembre.

Les députés du Reichstag ont été convoqués à Nuremberg pour demain dimanche, 15 septembre, afin d'entendre une déclaration gouvernementale du *Führer*.

Cette réunion du Parlement n'avait pas été prévue primitivement dans le programme du congrès de Nuremberg. On semble donc se trouver en face d'une de ces décisions imprévues et toutes personnelles qu'aime prendre le chef suprême du Reich.

Dans les milieux compétents de Berlin, on dit que le *Führer* qui, de toute manière, avait l'intention de faire, au congrès de Nuremberg, certaines déclarations de politique extérieure, avait, pour leur donner un cadre plus solennel, choisi celui du Reichstag. Du reste, il ne s'agit là que d'une simple formalité, les députés du Reichstag qui sont, à quelques exceptions près, tous des hauts fonctionnaires du parti, se trouvant déjà à Nuremberg pour le congrès.

Toutefois, ce cadre solennel permet de prévoir certaines déclarations particulièrement importantes. Le *Führer* profiterait de l'occasion pour exposer et souligner, encore une fois, tout ce qui au point de vue politique, sépare Nuremberg de Moscou.

On entend même dire, mais cela n'est pas encore été confirmé, que le *Führer* annoncerait aux députés que le Reich, suivant l'exemple des Etats-Unis et du Japon, protesterait auprès du gouvernement de Moscou contre l'immixtion du « Komintern » dans les affaires intérieures de l'Allemagne.

Le *Führer* ne manquera pas de proclamer que c'est l'Allemagne qui a vaincu le bolchévisme et qui a sauvé l'Europe du chaos. Lancera-t-il, dans ce sens, un appel au monde ? Les paroles de M. Rosenberg qui a proclamé, dans un discours que « celui qui lutte actuellement contre l'Allemagne se fait l'allié du bolchévisme » permettent presque de le croire.

Ce qui est certain, c'est le *Führer* s'occupera tout particulièrement d'un problème dont l'importance est soulignée depuis plusieurs jours déjà

par de nombreuses publications officielles, à savoir le problème de Memel.

Nuremberg, 14 septembre.

Dans les milieux nationaux-socialistes, on tient aujourd'hui à affaiblir l'effet sensationnel produit par la nouvelle de la convocation du Reichstag. Si insolite qu'elle paraisse, la mesure était, dit-on, arrêtée depuis plusieurs semaines. Elle fait partie de l'organisation générale du congrès national-socialiste et c'est dans ce sens qu'il faut en chercher la signification.

Au congrès de 1934, la Reichswehr avait marqué, par sa présence à Nuremberg, l'alliance conclue entre « les soldats politiques de la nation », c'est-à-dire le parti national-socialiste et les soldats tout court, ceux qui, suivant la formule de M. Hitler, portent ses armes matérielles.

La convocation du Reichstag au congrès de Nuremberg en 1935 répond à un but analogue.

La présence des députés doit exprimer symboliquement que l'union est totale entre le parti national-socialiste et l'Etat, qu'il a conquis tout entier. C'est donc avant tout une démonstration formelle de politique intérieure. M. Adolf Hitler a voulu prouver à ses partisans réunis à Nuremberg que le parti national-socialiste représente vraiment l'Etat. Il a voulu sans doute aussi donner à certains impatients ou à certains mécontents la garantie que les promesses et les revendications du programme national-socialiste seront exécutées, puisque le national-socialisme est devenu l'Etat.

Le discours que prononcera le *Führer* aura donc trait surtout à la politique intérieure. Cependant, on s'attend généralement à ce que M. Hitler profite de l'occasion pour prendre position sur certaines questions actuelles de politique étrangère. Au premier rang se trouverait, dit-on, la situation politique telle qu'elle se dégage des débats de l'assemblée des Nations à Genève et la tension germano-lithuanienne relative à Klaipeda (Memel).

Protestation anglaise à propos de la radio

Londres, 14 septembre.

(Havas.) — Une protestation formelle a été adressée, selon le *Daily Telegraph*, par le Foreign Office, à l'ambassade d'Italie contre l'émission, par le poste de radio de Bari, d'allocutions en langue arabe et de caractère anti-britannique prononcées par un personnage présenté comme le « célèbre Youssouf el Khazim ». Au cours d'une émission, lundi dernier, l'orateur déclarait en particulier :

« Tout le monde sait que l'action coloniale italienne est bénie de Dieu. Tout le monde sait que le reste de l'Islam souffre sous la domination britannique en Egypte et en Palestine, pour citer deux exemples. »

Un Sénégalais devenu fou

Casablanca, 14 septembre.

(Havas.) — Au poste d'Igoudem, dans le Tafilalet, un tirailleur sénégalais, devenu subitement fou, a abattu à coups de fusil le sous-lieutenant Latourette du 6^{me} régiment de tirailleurs marocain ainsi que le sergent-chef Boyer et le sergent Durand. Le fou s'est ensuite tué. Les sergents Boyer et Durand laissent sept orphelins.

Un avion dans la brousse

Panama, 14 septembre.

(Havas.) — L'avion trimoteur commercial dont on était sans nouvelles (voir *Faits divers*) est tombé dans la brousse. Les six passagers et le pilote ont été tués. L'endroit où l'accident s'est produit se trouve à environ huit heures à dos de cheval de la ville la plus proche.

SUISSE

L'Allemagne doit 3 milliards à la Suisse

Berne, 14 septembre.

La commission des douanes du Conseil national a tenu une séance à Berne.

La commission s'est bornée à entendre un rapport sur les relations commerciales de la Suisse avec les autres pays, notamment avec l'Allemagne.

M. le directeur Stucki a parlé des avatars de la politique commerciale de la Suisse avec l'Allemagne. En raison d'un arrangement spécial, les dépenses des touristes allemands en Suisse devraient être payées uniquement par des importations de charbon. Or, les touristes sont venus en si grand nombre que le compte se soldera par un déficit de 30 millions à la charge de la Confédération dans le compte des compensations. C'est donc la Suisse qui a fait les frais de séjour des touristes allemands au cours de la saison qui prend fin. M. Stucki a expliqué que, s'il en fut ainsi, c'est qu'on n'avait pas compté avec une forte baisse sur les charbons, dont les prix ont passé de 43 fr. la tonne en 1930 à 25 fr. en 1935.

Les membres de la Commission du Conseil national ont appris que le solde débiteur de l'Allemagne envers la Suisse dépasse très certainement de plusieurs centaines de millions le chiffre de 2 milliards 700 millions généralement articulé. De récentes estimations, pour lesquelles l'Allemagne seule aurait pu donner des chiffres exacts, portent le montant approximatif de la dette allemande envers la Suisse à 4 milliards. M. Stucki estime cependant que ce chiffre doit être exagéré. La dette allemande envers la Suisse doit en tout cas dépasser trois milliards.

Concernant la politique douanière, M. Stucki s'est prononcé très énergiquement en faveur du maintien des contingents et des accords de compensation des importations et exportations. Il a mis la commission en garde contre une politique qui consisterait à protéger les produits du pays par de simples augmentations des tarifs douaniers. Une telle méthode serait, de l'avis de M. Stucki, insuffisante et aboutirait infailliblement à une augmentation de la crise de chômage.

Concernant les échanges avec la Russie, M. Stucki a montré que les seules marchandises pouvant entrer en ligne de compte de provenance russe sont les céréales (blé, avoine et orge). La benzine doit être réservée à d'autres pays, dont la balance déficitaire risque de demeurer impayée. Le charbon doit être réservé à l'Allemagne, qui paye de la sorte une partie des frais de séjour de ses ressortissants dans les hôtels suisses.

Mort du docteur Lardy

Neuchâtel, 14 septembre.

A Bevaix, est décédé dans sa 76^{me} année, le docteur Edmond Lardy, ancien chirurgien-chef de l'hôpital français de Constantinople. Le docteur Lardy était revenu en Suisse il y a un certain nombre d'années.

Encore un ouvrier électrocuté

La Chaux-de-Fonds, 14 septembre.

Un ouvrier, employé aux Chemins de fer fédéraux, a été électrocuté, hier après midi, à la halte du Creux, près de La Chaux-de-Fonds. Il s'agit de M. Grandjean, âgé de 22 ans, qui habite Neuchâtel. On croit que l'accident a été provoqué par suite du non-déclenchement d'un transformateur qui se trouvait sur le pylône où Grandjean travaillait.

FRIBOURG

Office de Requiem pour la reine des Belges

L'office solennel de *Requiem* célébré hier à la cathédrale pour la reine des Belges, par Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, avait attiré une très grande affluence. On y remarquait M. Chatton, vice-président du Conseil d'Etat, MM. les conseillers Weck et Piller, et M. Aebi, syndic de Fribourg.

Mgr Besson était assisté à l'autel par M. le chanoine Arni, chancelier, et par MM. les chanoines Schœnenberger et Morel, diacres d'honneur. Le Chœur mixte de Saint-Nicolas a exécuté les chants liturgiques avec beaucoup d'art et de piété.

Collision entre tram et camion

Hier, vendredi, vers 14 h., à l'avenue de la gare, près du Temple, un tram est entré en collision avec un camion.

Des dégâts matériels ont été causés au camion ; par contre, personne ne fut blessé.

Un cycliste se jette contre un mur

Hier vendredi, un jeune homme, âgé de 16 ans, Raymond Sciboz, qui descendait la Grand'rue à bicyclette, constata, arrivé près du Stalden, que ses freins ne fonctionnaient plus.

Il se jeta contre un mur. Il a été relevé avec de nombreuses contusions et une forte commotion cérébrale.

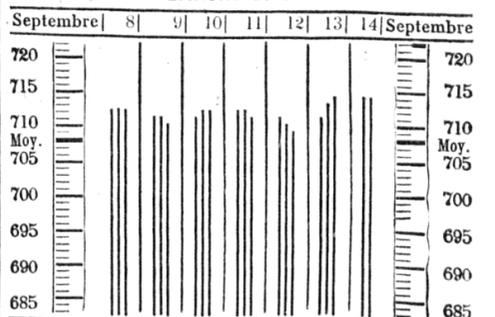
Entre automobiles

Sur la route de Rosé, hier après midi, vendredi, vers 15 h., une très violente collision s'est produite entre une automobile vaudoise et une voiture conduite par un commerçant de La Tour-de-Trême. Les dégâts matériels sont très importants, surtout en ce qui concerne la voiture vaudoise. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

14 septembre

BAROMETRE



THERMOMETRE

Septembre	8	9	10	11	12	13	14	Septembre
7 h. m.	7	7	10	9	9	14	13	7 h. m.
11 h. m.	17	16	15	16	19	20	21	11 h. m.
7 h. soir	16	16	15	16	18	20		7 h. soir

Zurich, 14 septembre, 8 h. du matin.

Ce matin, samedi, sous l'influence du cyclone septentrional, la région des Alpes était légèrement couverte ; cependant, la perturbation n'était pas importante.

Temps probable

Zurich, 14 septembre, 11 h. du matin.

Vent d'ouest faible à modéré. Encore assez beau.

FRIBOURG

**Pèlerinage
au sanctuaire de Notre-Dame des Ermites
et au tombeau
du bienheureux Nicolas de Flue**

A Einsiedeln comme à Lourdes, notre bonne Mère du Ciel appelle ses enfants. Pourquoi ? Parce qu'elle sait leur faiblesse, leur indigence, leurs peines, et qu'elle veut les reconforter, les secourir, les consoler. Elle veut les voir venir en procession. Pourquoi ? Parce que la prière collective est plus fervente, plus puissante. Elle veut les voir venir à Einsiedeln parce que ce lieu béni a été sanctifié par les prières et le martyre de saint Meinrad, et qu'il lui plaît d'accorder en cet endroit des grâces plus nombreuses qu'ailleurs. L'histoire est là pour le prouver. C'est pourquoi, à la suite du bienheureux Nicolas de Flue et de saint Pierre Canisius et des pieuses caravanes de nos aïeux, nous irons nombreux apporter à Notre-Dame des Ermites l'hommage de notre filiale gratitude, le tribut de nos ardentes prières.

L'heure est grave et nous avons besoin plus que jamais d'aller implorer Celle qui est la Consolatrice des affligés, le Secours des chrétiens, la Reine de la paix.

Après avoir prié Celle qu'on n'invoque jamais en vain, nous irons nous prosterner devant les reliques de notre saint national, que Mgr notre Evêque appelait naguère « un modèle incomparable et parce qu'il eut une ardente dévotion pour la Sainte Eucharistie et parce qu'il fut l'apôtre de la concorde entre confédérés ».

Les pèlerins auront cette année le grand avantage d'assister à une représentation dont on a dit qu'elle ne vaut pas seulement un sermon, mais qu'elle vaut une mission. Il s'agit d'un grand drame : *Le théâtre du monde*.

Tous ceux qui ont assisté au *Mystère* composé par M. le chanoine Bovet, à l'occasion du dernier congrès, en garderont le touchant et reconfortant souvenir ; nous pouvons assurer tous les pèlerins de Notre-Dame des Ermites qu'ils retrouveront à Einsiedeln d'inoubliables et très salutaires leçons.

Vous tous qui aimez la très Sainte Vierge, le bienheureux Nicolas de Flue, répondez à leur appel ; venez bien nombreux et hâtez-vous de vous inscrire.

A propos d'une bourde

L'Indépendant met sur le compte de « certains journaux conservateurs-catholiques » la nouvelle fantaisiste que la Chancellerie épiscopale nous a priés de démentir, touchant la nonciature de Berne.

En réalité, cette fausse information a pris son vol, non pas dans une rédaction de journal conservateur, mais dans une officine privée d'informations qui fut quelque temps fort chère à *L'Indépendant*, lequel lui prêta généreusement ses colonnes pour se défendre contre nos critiques.

Grave explosion

Un ouvrier domicilié à la rue d'Or maniait, l'autre jour, une cartouche à blanc, qu'il voulait vider de son contenu. Une explosion se produisit, blessant très gravement, aux deux mains, l'ouvrier ; il fut aussitôt conduit chez M. le docteur Fragnière, qui espère lui sauver tous les doigts.

Un poisson de taille

M. Fassnacht, pêcheur à Morat, a tiré du lac, au large de Faoug, un magnifique salut, mesurant 1 m. 50 et pesant 30 kilos. La gueule de l'animal pouvait facilement contenir la tête d'un homme. Ce poisson a été envoyé au Musée d'histoire naturelle de Fribourg.

Film de la presse

Lundi, 16 septembre : Morat, 8 h. 15 du soir, à la salle paroissiale ; mardi, 17 : Bonnefontaine, 8 h. du soir, salle d'école ; vendredi, 20 : Chapelle et Gillarens, 8 h. 15 du soir, salle communale ; jeudi, 26 : Pont-la-Ville, 8 h. du soir ; vendredi, 27 : Lessoc, 8 h. du soir, salle de l'auberge de la Couronne ; dimanche, 29 : Grandvillard, 8 h. du soir, salle communale.

Football

On nous prie de rappeler le grand tournoi de football qui se déroulera demain, dès 1 heure de l'après-midi, au stade de Saint-Léonard. La valeur des équipes en présence donnera aux diverses rencontres un intérêt incontestable. L'Union instrumentale fribourgeoise y donnera un concert.

Les métiers rares

Un des plus rares est celui de constructeur de membres artificiels. Des résultats incomparables ont été obtenus, ces dernières années, avec la fibre américaine : extrême légèreté, solidité, maniabilité, hygiène.

Un seul orthopédiste, en Suisse romande, construit de A à Z ces jambes et ces bras ultra-légers : C. Bocksberger, orthopédiste, rue Pichard, 11, Lausanne. P 40 L. Expose au Comptoir suisse (Halle III). Cabine d'essayage dans le stand.

Silence compréhensible

L'Indépendant, cloué au mur par notre riposte à ses divagations sur la majorité de gauche qu'il y aurait dans la ville de Fribourg, s'esquive par un pantalonade, en disant que l'obligation de ménager son encre et son papier pour la prochaine campagne électorale lui « enlève toute idée de nous contredire sérieusement ».

Parbleu ! Il en serait bien empêché.

Un succès musical

Dimanche soir, 8 septembre, le réputé groupe choral *La Mélodie pastorale*, de Gruyères, a donné au studio de Lausanne un concert original et fort réussi.

Avec le talent qu'on lui connaît, M. Georges Aebly avait harmonisé pour ce chœur une série de vieux airs militaires chantés dans la Gruyère. Ces chansons furent présentées par M. Jean Risse qui, dans une langue choisie, sut créer l'atmosphère d'épopée et d'archaïsme dont il fallait être enveloppé pour entendre ces ravissantes productions. Nous nous en voudrions de laisser ignorer au public fribourgeois ce que pensent de semblables auditions les critiques du dehors. Voici d'ailleurs ce qu'en dit M. Henri Reymond, critique de la *Tribune de Lausanne* :

Il est notoire qu'en Gruyère, comme du reste dans tout le canton de Fribourg, la plupart des sociétés de chant se distinguent par l'excellente qualité des voix et l'art d'interpréter, avec une expression richement nuancée, les chants admirables qui constituent leur répertoire si varié.

Habités dès l'enfance à chanter dans les remarquables maîtrises du pays, ceux et celles qui participent à ces nombreux groupements ont acquis toutes les qualités désirables pour donner à leur directeur un terrain vocal fécond et riche en promesses.

Or, le groupe mixte de Gruyères qui a pour nom : *Mélodie pastorale* est l'un de ceux qui réalisent avec succès tout ce que le musicien attend d'un chœur mixte bien stylé et nous l'avons écouté avec beaucoup de plaisir, dimanche soir, 8 septembre, sous la si compétente direction de M. Isidore Dafflon.

Ce plaisir fut d'autant plus grand qu'il s'agissait de l'interprétation de chants populaires et guerriers très anciens, tous grüériens, admirablement harmonisés par M. Georges Aebly, excellent musicien et compositeur de Fribourg.

Au piano, le jeune M. Moret, instituteur au Pâquier, accompagnait avec beaucoup de talent quelques-uns des chœurs et soli, entre lesquels nous citerons M. Benoît Rime, le vibrant ténor de Gruyères, qui terminait le programme par une splendide interprétation du « Ranz des vaches », avec le délicieux accompagnement choral composé par l'abbé Bovet. M. Rime s'était fort distingué déjà en d'autres pièces du programme. Citons aussi Mmes Rime et Gaillard et M. Louis Ansermot, qui prirent part avec succès à quelques duos avec chœur.

L'excursion

des médecins congressistes à Broc

Nous avons dit que le congrès international des médecins, réuni à Montreux, avait interrompu ses travaux, jeudi matin, pour faire une excursion à Broc, célèbre dans le monde entier par sa fabrique de chocolat.

A l'Hôtel-de-Ville de Broc, où les membres de la Direction générale Nestlé reçoivent les congressistes, un déjeuner savoureux fut servi. De la truite au bleu de la Jagne, aux framboises à la crème du chalet, onctueuse et fleurant l'alpe dans ses baignoires de bois, ce ne fut que délices.

Le bonheur des congressistes n'eût pas été complet sans les chansons du pays que firent entendre, pendant le repas, les enfants des écoles de Broc, dont les voix cristallines et d'une fraîcheur exquise charmèrent les oreilles.

Au dessert, M. Gigon, de Bâle, président du congrès, remercia les directeurs de la maison Nestlé, notamment l'administrateur-délégué, M. Muller, organisateur de la journée, pour la réception ménagée aux membres du congrès.

Prirent encore la parole M. Muller, qui souhaita la bienvenue aux convives, M. Lemierre, directeur de l'Hôpital Claude Bernard, à Paris, M. Straub, de Munich, et M. le colonel Schaffner, directeur des usines de Broc et d'Orbe.

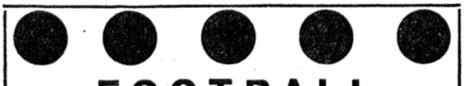
Il y eut ensuite la visite des usines de Broc. La maison Nestlé remit à chaque visiteur une superbe boîte de chocolat, souvenir de la Gruyère.

Jeûne fédéral

La Police locale nous communique : Demain, dimanche, jour du Jeûne fédéral, les vitrines des magasins devront être fermées.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société des dames de l'« Ancienne ». — Reprise des leçons lundi soir, à 8 h. 1/2, à la halle des Grand'places.



FOOTBALL

Dimanche 15 septembre, dès 13 h.

Grand tournoi

**CENTRAL I
XAMAX I
MORATI
FRIBOURG I**

Prix habituels des places.
Dames accompagnées entrée libre.

UN VOCABULAIRE TYPIQUE

Le journal radical de Fribourg parle de conservateurs « à la sauce catholique politique ». Cette expression est empruntée directement au langage actuellement en vogue de l'autre côté du Rhin. C'est le style naziste qui se reflète dans l'organe du parti libéral-radical fribourgeois.

Rien d'étonnant là. Nous l'avons déjà dit : les nazis, dans leur guerre contre l'Eglise, ne font que plagier les anciens régimes libéraux oppresseurs de la liberté de conscience. Ils leur empruntent leurs procédés et leur phraséologie. Le journal des radicaux fribourgeois a tout de suite reconnu son bien et s'empresse de faire écho à Hitler, Rosenberg et consorts.

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 15 SEPTEMBRE

Fête fédérale d'action de grâces

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, messe basse. — 6 h., exposition du Saint Sacrement, messe basse. — 6 h. 1/2, 7 h., 8 h., messes basses. — 9 h., messe basse, lecture du mandement des évêques de Suisse. — 10 h., grand-messe capitulaire, bénédiction. — 11 h. 1/4, messe basse, lecture du mandement des évêques de Suisse. — 3 h., vêpres capitulaires, chant du *Te Deum*, bénédiction et fin de l'exposition du Saint Sacrement.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe basse, communion générale du « Gesellenverein ». — 6 h. 1/2, exposition du Saint Sacrement, messe chantée, lecture de la lettre pastorale en français, bénédiction. — 10 h., messe, lecture de la lettre pastorale en allemand. — 1 h. 1/2, vêpres, prière à Notre-Dame du Perpétuel-Secours. Adoration du Saint Sacrement. — 7 h. 1/2 du soir, chapelet, prière du soir, *Te Deum* et bénédiction.

Saint-Pierre : 6 h. et 7 h., messes basses. — 8 h., exposition du Saint Sacrement, messe des enfants avec allocution. — 9 h., messe et lecture du mandement en allemand. — 10 h., grand-messe, lecture de l'allocution de NN. SS. les évêques de la Suisse. — 11 h. 1/4, messe et lecture du mandement. Pendant la journée, adoration du Saint Sacrement exposé jusqu'aux complies, chantées à 8 h. 1/4 du soir et suivies de la bénédiction.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe. — 7 h. 1/2, communions. — 8 h., messe des enfants. — 9 h., messe et lecture de la lettre pastorale pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., office solennel, bénédiction. Pendant la journée, le Saint Sacrement restera exposé à l'adoration des fidèles. — 8 h. du soir, complies, *Te Deum*, bénédiction.

Notre-Dame : 6 h. et 7 h., messes basses. — 9 h., exposition du Saint Sacrement, grand-messe, lecture en allemand du mandement du Jeûne fédéral, bénédiction. — 10 h. 1/2, service italien. — 8 h., chapelet, chant des complies, *Te Deum* et bénédiction.

Collège Saint-Michel : 6 h. 1/2 et 7 h., messes basses. — 8 h., messe basse et lecture de la lettre pastorale de NN. SS. les évêques.

R. Pères Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse et lecture de la lettre pastorale en français. — 9 h., messe solennelle chantée devant le Saint Sacrement exposé et bénédiction. — 10 h. 1/2, messe basse et lecture de la lettre pastorale en français. — 2 h. 1/2, vêpres solennelles, procession et bénédiction.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution.

LUNDI, 16 SEPTEMBRE

Notre-Dame : 9 h., messe pour le repos de l'âme de Sœur Sainte-Hugues, religieuse des Sœurs de Bon-Secours, membre de la Congrégation des dames.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès.

24 août. — Vonlanthen Pia, fille de Max, née en 1935, de et à Heitenried.

26 août. — Rise François, agriculteur, né en 1892, époux d'Agathe, née Bapst, de et à La Roche. Mœhr Joseph, concierge, de Fribourg, né en 1883, époux de Pauline, née Vial, Tivoli, 4.

28 août. — Page Marie, née Bosson, en 1882, épouse d'Ernest d'Ecuvillens, à Gumefens.

29 août. — Vonlanthen Célestin, domestique, de Fribourg, né en 1869, époux de Marceline, née Schaller, à Neyruz.

1^{er} septembre. — Bærswyl Charles, représentant, de Bonnefontaine, né en 1902, époux de Clara, née Théraulaz, Route Neuve, 12.

4 septembre. — Folly Frédéric, commerçant, de Fribourg, né en 1865, veuf de Marie, née Hochstätler, Pérolles, 8.

6 septembre. — Scheublin Félix, prébendaire, célibataire, de Fribourg, né en 1869, Hôpital des Bourgeois.

Grivel Laurette, née Pittet, en 1857, veuve de Pierre, de Chapelle, rue Cardinal Mermillod, 30.

10 septembre. — Bosson Laurent, ancien cantonnier, de Praroman, né en 1848, époux de Louise, née Mivroz, rue du Temple.

Rotzetter Joseph, manoeuvre, de Fribourg, né en 1878, époux de Maria, née Bürgi, Derrière les Jardins.

Les boulangeries et confiseries seront fermées demain

On nous communique : L'usage s'est établi, parmi nos patrons boulangers et confiseurs, d'accorder un jour de repos complet à leur personnel le jour du Jeûne fédéral. Il en sera de même cette année.

Aussi boulangers et confiseurs prient-ils les ménagères de faire leurs achats aujourd'hui, samedi, afin que patrons et mitrons puissent jouir de ce jour de congé.

RADIO

Dimanche, 15 septembre

Radio-Suisse romande

11 h. 15, concert par la musique municipale de la ville de Genève. 12 h., gramo-concert. 18 h., concert de musique religieuse. 19 h. 40, radio-chronique, 20 h., concert par l'Orchestre de chambre de Radio-Genève. 20 h. 20, *Le monde anglo-saxon*, causerie.

Radio-Suisse allemande

9 h. 30, concert. 10 h. 45, musique de chambre. 12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 13 h. 30, l'heure de la campagne. 16 h., *Pour le Jeûne fédéral*. 17 h. 30, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 5, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 20, sonates de maîtres anciens.

Radio-Suisse italienne

11 h. l'explication de l'Evangile, par le Dr Don Alberti, Bellinzona. 12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 20 h., célébration du Jeûne fédéral. 22 h., concert d'orgue.

Stations étrangères

Paris P. T. T., 17 h., théâtre parlé. Londres national, 17 h. 30, musique de chambre. Königswusterhausen, 18 h. 30, concert par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Radio-Paris, 19 h., guignol Radio-Paris. 20 h. 45, théâtre. Hilversum, 19 h. 55, *Stabat Mater*, de Pergolèse. Bruxelles (émission française), 20 h., concert d'orchestre symphonique. Poste parisien, 20 h. 15, théâtre. Rome-Naples, 20 h. 30, concert symphonique. Radio-Nord Italie, 20 h. 50, *Samson et Dalila*, opéra de Saint-Saëns. Londres régional, 21 h. 30, concert d'orchestre à cordes. Varsovie, 22 h., musique de chambre.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. à 7 h. 15, Brème, concert du port. 8 h. à 9 h. 55, Paris P. T. T., radio-journal. 8 h. 30, concert d'orgue. 15 h. à 16 h., Paris P. T. T., orchestre-jazz. 16 h. à 17 h., Paris P. T. T., célèbre musique de scène. 16 h. 30, musique patriotique. 22 h. à 1 h., Paris P. T. T., variétés. 22 h. 30, radio-journal.

Lundi, 16 septembre

Radio-Suisse romande

12 h. 40, gramo-concert. 16 h. 30 (de Bâle), concert, émission commune. 18 h. 30, séance récréative pour les enfants. 19 h., sélections d'opérettes. 19 h. 30, *Le camp international de vol à voile au Jungfraujoch*. 20 h., concert de musique récréative par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 30, musique de chambre. 22 h. 15, *Les travaux de la Société des nations*.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, marches et chants suisses. 16 h., *Pour madame*. 16 h. 30, émission commune ; récital d'accordéon. 17 h., concert récréatif. 18 h., instruments à cordes et à vent. 19 h. 25, *Pour le X^{me} anniversaire de la mort de Leo Fall*. 21 h. 10, œuvres de Boccherini et Cherubini.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, musique brillante. 13 h. 5, disques. 13 h. 25, *Pour la ménagère*. 16 h. 30, émission commune du studio de Bâle. 22 h. 15, musique de jazz.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique symphonique. 18 h. 30, communiqué agricole. 20 h., une demi-heure de musique américaine. 20 h. 45, retransmission du concert symphonique donné au Casino de Vichy. Poste parisien, 12 h. 5, concert. 19 h. 35, disques. 21 h. 5, disques. 21 h. 50, concert instrumental. Strasbourg, 12 h., concert d'orchestre. 20 h. 30, une demi-heure de musique gaie. 21 h., concert par l'Orchestre Radio-Strasbourg. Bruxelles, 17 h., musique enregistrée. 20 h., concert par l'Orchestre-Radio. Radio-Luxembourg, 12 h., concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. 20 h. 10, concert de musique italienne. 21 h. 15, concert par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Königswusterhausen, 12 h., concert par le petit orchestre de la station. Munich, 16 h. 45, concert. Hambourg, 23 h., concert par le grand orchestre de la station. Breslau, 22 h. 30, musique du soir. Londres-Droitwich, 16 h. 15, concert d'orchestre. 20 h., programme Wagner, relayé du Queen's Hall, Londres. 22 h. 10, concert. Milan-Turin, 17 h. 5, concert par un quintette. Rome-Naples, 20 h. 40, programme spécial pour la Grèce. Varsovie, 17 h. 20, concert. 22 h., concert symphonique. Prague, 15 h., concert. 19 h. 25, concert par l'orchestre de la station de Bratislava. 21 h. 20, musique de chambre.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 30, Stuttgart-Francfort, concert matinal. 7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse. 10 h. 30 à 12 h., 25, Lyon-Rennes, orchestre symphonique. 14 h. à 14 h. 30, Lyon-la-Doua, le quart d'heure musical. 14 h. 15, gramo-concert. 14 h. 30 à 16 h. 29, Paris-Colonial, concert par un sextuor. 22 h. 35 à 24 h., Breslau, musique du soir. 24 h. à 2 h., Francfort, opéra de Bizet. Concert d'orchestre.

Radio L. L. devient Radio-Cité

Depuis jeudi, Radio L. L. a interrompu ses émissions. Il est transformé en une nouvelle grande station parisienne qui, dès demain, 15 septembre, fera entendre sa voix, non plus sur l'onde de 209 mètres, mais sur celle de 280 m. 9 qui lui a été attribuée par le ministre des postes, télégraphes et téléphones.

Les dirigeants de la nouvelle station, qui prendra le nom de Radio-Cité, et dont les studios seront installés, 1, boulevard Haussmann, à Paris, se proposent d'apporter de sensibles modifications dans l'établissement de leurs programmes, notamment en ce qui concerne les émissions parlées.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



Langue allemande et cours supérieur de commerce. Entrée mi-octobre. 1340/3

AVIATION

Le vol à voile au Jungfrauoch

Le camp de vol à voile du Jungfrauoch fut jusqu'à présent uniquement une manifestation sportive. Hier, vendredi, vers midi, l'aviateur suisse Mittelholzer lui fit une visite. Le général allemand Milch et M. Kroner, secrétaire d'Etat du ministère de l'air allemand, ont également visité le camp et assisté au travail des pilotes. Ils ont survolé jeudi le Jungfrauoch sur un trimoteur Junker.

Le pilote Dittmar s'est envolé du côté du glacier d'Aletsch, mais il est bientôt revenu à son emplacement de départ. Prenant une deuxième fois son vol, il survola le Brünig et atterri à Giswil. Hofmann atterri près de Mühleturben, dans la vallée de la Gurbe; Peter Riedel, à Entlebuch, et le colonel Udet, à Berne.

La coupe Zénith

La coupe Zénith réservée aux avions légers biplaces pesant moins de 560 et 280 kilos et qui se court sur le circuit de 1577 km. passant par Orly, Lyon, Nîmes, Carcassonne, Bordeaux, Poitiers, Orly se dispute jusqu'au 30 septembre.

Arnoux, accompagné de sa passagère, Mme Becker, sur son Caudron-Rafale à moteur Renault, décollait jeudi matin, à 10 h. 53, d'Orly. A 12 heures 13, il se posait à Lyon et en repartait à 12 heures 15, en direction de Nîmes, où il atterri à 13 heures 6. Après un arrêt de 6 minutes, l'équipage décollait à 13 h. 12, s'arrêtait à Carcassonne de 13 h. 52 à 14 h. 1, et à Bordeaux, de 14 h. 53 à 14 h. 55. 1083 km. venaient donc d'être accomplis à 275 de moyenne. Poursuivant son voyage, Arnoux touchait Poitiers à 15 h. 45, en repartait à 15 h. 47 et arrivait finalement à Orly à 16 h. 35.

Les 1577 km. du parcours ont été couverts en 5 h. 41 min. 56 sec. 2/5, soit à la moyenne de 276 km. 838 à l'heure.

Les moteurs sans soupapes

Depuis longtemps, les usines de Bristol (sud-ouest de l'Angleterre) s'occupent de l'étude et de la construction de moteurs sans soupapes. Ces moteurs se caractérisent, comme on sait, par l'absence de soupapes, l'entrée et la sortie des gaz se faisant à l'aide de tiroirs; les usines Panhard et Levassor, Minerva, English-Daimler, Willys-Knight, etc., les emploient depuis des années dans la construction des automobiles.

Jusqu'ici, en matière de moteurs sans soupapes pour avions, on n'avait pas encore réussi à sortir de la période des tâtonnements. Mais il semble bien que, maintenant, l'entreprise anglaise a fait un grand pas en avant, les essais de vol auxquels il vient d'être procédé ayant donné des résultats extrêmement satisfaisants.

La construction en série de ces moteurs va être entreprise dès cet automne. Actuellement, déjà, l'« Imperial Airways », l'importante société de navigation aérienne anglaise, emploie sur un de ses avions de transport deux moteurs Bristol « Perseus » sans soupapes, de manière à pouvoir se rendre compte dans quelle mesure ce genre de construction répond aux exigences de l'aviation de transport.

Le Bristol « Perseus » est un moteur de neuf cylindres en étoile, à refroidissement par air, de 24,8 litres de cylindrée, d'une force de 640/770 C. V., à 2200/2525 tours à la minute, et d'un poids de 465 kg. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que ce moteur, qui a la même cylindrée que le moteur à soupapes Bristol « Mercury », possède un rendement d'environ 20 % supérieur, avec un nombre de tours moins

dre et une consommation de carburant de 200 gr. par C. V. et par heure, seulement, contre 223 gr. par C. V. et par heure pour le « Mercury ».

Les avantages de ce nouveau moteur s'expriment nettement dans les chiffres ci-dessus; aussi, dans les milieux de l'aviation, attend-on avec la plus grande curiosité le résultat des expériences auxquelles se livre actuellement l'« Imperial Airways ». On construit, d'après les mêmes principes, un moteur plus petit, l'« Aquila », de neuf cylindres, 15,6 litres de cylindrée et d'une force de 430/505 C. V.

Réduction des tarifs aériens

Depuis le 1^{er} septembre, l'« Alpar-Berne » accorde sur ses lignes un rabais exceptionnel de 50 % sur le prix des billets double course, à condition que l'aller et le retour s'effectuent le même jour. Ces billets s'obtiennent dans toutes les agences de voyage et aux guichets des aéroports. A part cela, l'« Alpar » émet des billets à prix réduits à destination de Lausanne, pendant la durée du Comptoir; la durée de validité de ces billets est de deux jours, le prix du billet aller et retour correspondant à celui de simple course. Ces billets devront être estampillés au bureau des Chemins de fer fédéraux installé au Comptoir.

THE au „DU“

BERNE, PLACE DU THEATRE

Dimanche 15 septembre, Jeune fédéral AU MONT-PÉLERIN en autocar

via Romont, Oron, et retour Châtel-St-Denis-Bulle. Fribourg, Place du Baromètre, départ à 13 h. 30. Retour à 19 h.

Prix par personne : Fr. 4.— Billets en vente au Garage C. E. G., téléph. 12.63 et au Kiosque Cousimbart.

Prêts

prompts et discrets, également sans garantie, par Kleinkredit S. A., Marktgasse 51, II, Berne. Tél. 28.248. 3114

On demande une Jeune fille

16-20 ans, dans famille d'instituteur, 4 enfants, pour aider aux travaux du ménage. Entrée tout de suite. Vie de famille. Gages à convenir. Ecrire sous chiffres P 14575 F, à Publicitas, Fribourg.

DOMAINE

Pour des raisons de famille, je vends ma propriété de campagne, consistant en bâtiments et terrains d'excellents rapport et situation. Cette affaire de première est en main de mon mandataire, M. René ISCHER, avenue du Simplon 10, à Lausanne, qui donnera tous renseignements utiles. Lui écrire.

Restaurant Continental

FRIBOURG

Samedi, dès 19 h.

Nos plats de gibier

à Fr. 2.—

Noisette de chevreuil à la crème avec nouilles au beurre 1/2 perdreau sur canapé

à Fr. 2.50

Civet de lièvre à l'alsacienne avec nouilles au beurre

Noisette de chevreuil Diane

à Fr. 2.80

Rable de lièvre, poivrade ou à la crème, aux nouilles ou marrons

Nos plats spéciaux

à Fr. 2.— avec potage

Solettes frites, Sauce Tartare
Filet de sole Maison
Tête de veau tortue ou vinaigrette
Escalope de veau Milanaise
Emincé de veau au vin blanc
Piccata Milanaise
Entrecôte grillée Marchand de vin
Filet de bœuf à l'œuf
Tournedos Rossini

Par terre & 1^{er} même prix Salles pour Sociétés

Orchestre Edgar Grilli Violon virtuose

A LOUER

près de la gare Fribourg, GRANDE CAVE spacieuse. Offres écrites sous P 14549 F, à Publicitas, Fribourg.

Pendant la période de Chasse

AU

Restaurant de l'Hôtel Terminus

Civet de chevreuil « Chasseur » ou Civet de lièvre à la crème
Nouilles au beurre ou pom. persil 2.50

Rable de lièvre, sauce poivrade
Nouilles ou pommes fines-herbes 3.—

Selle de chevreuil - Gd-Veneur à partir de 3 personnes 3.—

Les Uniformes de Collège sur mesures prix modérés chez TIEFNIG

Frib. 11 r. Romont 1^{er}.

Fermier

demande à louer un domaine de 30 à 50 poses pour février 1938. 41178 Faire offres à Amédée Clément, à Arruffens-Romont.

A VENDRE PETIT DOMAINE

de 6 poses, gravière en exploitation et petite forêt, avec bâtiment remis à l'état neuf. Pour tous renseignements, s'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous P 14571 F.

On cherche, dans petite exploitation agricole de 6-7 pièces de bétail

Jeune homme

sachant traire et faucher. Occasion d'apprendre la langue allemande. Salaire selon entente. 36210 Famille Hemmer, Hôtel Pilatusblick, Eigental s/Lucerne.

A VENDRE

bas prix, un potager à gaz « Le Rêve », à l'état neuf, 2 appareils à gaz, dernier modèle, et un Cumulus électrique de 200 l.

S'adresser : Grande Droguerie Centrale, Fribourg. 14572

Nettoyage de duvets et coussins

à la vapeur, travail parfait, prix avantageux. W. BOPP tapissier-décorateur 8, rue du Tir. 2-37

A VENDRE

Une truie portante de 14 semaines, 2^{me} nichée. Marie Peiry, Riedera p. Mouret. 14574

Miss BENNETT professeur d'anglais expérimentée donnerait quelques leçons : grammaire, conversation, littérature. 41184 16, Péroilles.

ON CHERCHE pour la France

CUISINIÈRE

Femme de chambre

stylées. Faire offres écrites avec photogr. sous P 14577 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE une

Jeune fille

sachant faire la cuisine, les travaux du ménage et aider au magasin. S'adresser par écrit sous P 14578 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande place pour

jeune fille

en bonne santé, de 18 ans, chez ménagère capable. Entrée selon entente. Adresser offres sous No 50 A. B. C., poste restante, Planfayon.

On cherche

à acheter maison avec dépendances et jardin. S'adresser par écrit sous chiffres P 41183 F, à Publicitas, Fribourg.

On cherche, tout de suite ou pour date à convenir, jeune fille propre et soigneuse, comme

Bonne à tout faire

S'adresser : Café du Petit Paris, Morges.



DEVIS GRATUIT Réparations Transformations

Grand'Fontaine, 24 a

Tél. 144.

Le présent de l'Hindou

par P. SAMY

Pensant à Naritch, son complice, auquel elle avait promis sa visite, Berthe s'esquiva de la petite société et, s'étant enveloppée de fourrures, alla prendre au bas du perron sa voiture que le chauffeur y avait conduite.

C'était pour elle un jeu que de traverser les grandes artères animées de la capitale depuis le temps qu'elle pratiquait ce sport où elle excellait, et elle avait vite fait, par la Porte d'Italie et la route de Paris, de gagner Villejuif.

Rue des Serrières, à l'entrée de la villa, l'ingénieur l'attendait.

— Voulez-vous laisser là l'auto, dit-il en lui prenant la main, ou voulez-vous qu'on la mette au garage ?

— Je la garde, dit-elle, car je n'ai que quelques minutes à vous donner. C'est bien seulement pour que vous ne m'en veuillez pas que je suis venue vous remercier.

— Mais vous ne repartirez pas sans vos bidons d'essence. Savez-vous comment nous l'appellerons ? « La blonde ».

Elle éclata de rire :

— Pourquoi pas aussi mon portrait en fer-blanc repoussé ? dit-elle.

— Ah ! non ! fit-il, pas jusque-là. Vos traits me sont trop chers pour que j'en fasse une étiquette de marchandise.

Le compliment mit du rose à ses joues.

Ils étaient entrés au salon.

— Asseyez-vous. Vous prendrez bien, dit-il, un verre de porto et quelques biscuits... Tenez, je vous sers. Pendant que vous grignoterez, j'irai

donner l'ordre qu'on mette vos bidons dans votre caisson, et aussi qu'on emplisse votre réservoir.

Il la quitta, tandis que, un biscuit à la main, elle se promenait autour du petit salon, s'arrêtant parfois pour regarder l'intérieur des vitrines pleines d'objets exotiques comme l'étaient celles de son père.

Curieuse comparaison qui lui venait là tout à coup et lui serra le cœur.

Il revenait, s'essuyant les mains.

— Ma parole ! fit-il, c'est presque du parfum. Votre réservoir a été vidé et c'est cette nouvelle essence que nous allons inaugurer.

Elle le regarda, étonnée.

— Oui, dit-il, j'ai besoin d'aller à Paris et ma voiture est à la peinture. Vous voulez bien m'emmener ?

— Je ne sais pas si je dois.

— Pourquoi ? Parce que je suis un homme ?

D'abord, je ne suis pas un homme comme les autres, je suis votre ami... Et puis, ajouta-t-il, en riant, si vous étiez chauffeuse, vous ne prendriez donc pas de voyageurs ?

Désarmée, elle demanda en riant :

— Où faut-il vous déposer, bourgeois ?

— Rue Réaumur, 17, à la Banque Orientale.

— En plein centre ! Dans l'encombrement des voitures, des camions, des autobus. C'est ma mort que vous voulez, Monsieur Naritch.

— En attendant, fit-il, en lui tendant un verre de porto, buvez cela pour nous aider à mourir ensemble.

— Jamais, fit-elle. Un bon chauffeur doit s'abstenir d'alcool.

— Je ne vous connaissais pas cette sagesse, dit-il. On découvre chaque jour en vous de nouveaux trésors.

— Ça doit être encombrant et lourd, une femme aussi chargée. N'en jetez plus, monsieur Naritch, cela dépasserait le poids de ma voiture. Allons ! Partons, ajouta-t-elle en franchissant la porte de la villa et la grille.

— Je suis à vous, fit-il. Le temps de prévenir ma cuisinière de ne pas m'attendre à dîner.

— Malheureux ! s'exclama-t-elle, en riant. Si on allait encore vous cambrioler !

Elle prononça ces mots sur un tel ton qu'il se demanda si elle plaisantait ou parlait sérieusement.

Mais Berthe était déjà dans la voiture où, obéissant à la seconde à l'appel du démarreur, la machine ronronna moelleusement.

Il fut vite près d'elle et l'auto démarra.

— Par où passez-vous ? demanda-t-il en la voyant quitter la route de Paris.

Pour éviter les encombrements, je vais rentrer par les quais de la Seine.

Ils passèrent le fleuve à son confluent avec la Marne.

— Ces coteaux, dit-elle, doivent être délicieux au printemps. On aimerait à avoir là un joli petit château moderne.

— Qui vous en empêchera ? dit-il, quand nous aurons réalisé la mise en société de l'usine. Toucher des bénéfices sans courir de risques, c'est un joli rêve de châtelaine et un plus joli rêve encore pour celui qui, comme moi, souhaite de mettre un pareil joyau dans votre corbeille de noces.

Elle ne répondit pas d'abord. Au bout de quelques minutes elle dit :

— Ne me distrayez pas, vous feriez arriver un accident.

Ils traversaient la rue Réaumur.

— Le 17, m'avez-vous dit ? demanda Berthe.

La Banque Orientale... Voilà, monsieur, vous y êtes.

— Il y a bien du monde ! fit Naritch. Ah ! c'est samedi, on ferme. Pourvu que le directeur soit encore là !... Merci, dit-il en sautant sur le trottoir, le chapeau à la main. Tous mes hommages à Madame votre mère.

Curieuse, Berthe resta là un instant, la tête à la portière, essayant de comprendre dans le brouhaha des conversations l'objet de cet attroupement devant l'allée du 17, commune à la banque et à un magasin de bijouterie.

Deux gardiens de la paix tentaient tout doucement de faire circuler une foule qui menaçait de grossir de tous les passants à leur tour intrigués.

— Savez-vous ce qui se passe ? hasarda la jeune fille à un voisin de sa voiture.

— On dit que c'est la Sûreté qui est dans la maison. On aurait arrêté un monsieur Sabbas-Arrache, secrétaire de la Banque. Je n'en sais pas plus.

— Merci, monsieur, fit Berthe qui remit sa voiture en marche. Déjà 5 heures ! fit-elle en regardant sa pendulette. Rue Bassano, on me croira perdue.

(A suivre.)

Adaptation rapide à tous les programmes **Maturité Bac. Poly.** Ecole supérieure de commerce **Ecole Lémania LAUSANNE**



Les enfants et petits-enfants de feu M. et Mme Guillaume Ritter font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Hélène RITTER

pieusement décédée à Genève, le 12 septembre, après une longue maladie, et munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église Saint-François, à Genève, samedi, 14 septembre, à 7 h. 30.

Les obsèques auront lieu le même jour, à Fribourg, dans la plus stricte intimité. Elles seront précédées d'une messe de *Requiem*, à 11 h. 15, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



Mademoiselle Yolande Ritter et Mademoiselle Renée Warnery, docteur en médecine, directrices de l'Ecole nouvelle de puériculture et d'infirmières de Genève, font part de la perte douloureuse qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Hélène RITTER

leur chère sœur et amie, pieusement décédée à Genève, le 12 septembre, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Saint-François, à Genève, samedi, 14 septembre, à 7 h. 30.

Les obsèques auront lieu ce même jour, à Fribourg, dans la plus stricte intimité. Elles seront précédées d'une messe de *Requiem*, à 11 h. 15, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur et Madame Jules Oberson et leurs enfants, à Estévenens; M. et Mme Clément Oberson et famille, à Fribourg; M. et Mme François Oberson et leurs enfants, à Estévenens; M. et Mme Honoré Pittet et leur fils, à La Joux; Mme veuve Joseph Oberson et famille, à Genève, ainsi que les familles Jaquet, Bochud et Pugin, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Eugénie OBERSON

tertiaire de Saint-François

leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée le 12 septembre, à l'âge de 75 ans, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à Vuisternens-devant-Romont, lundi, 16 septembre, à 9 h. 1/2. Cet avis tient lieu de faire part.

Madame veuve Jacques Folly et sa famille, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de leur cher fils et frère, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

DEUILS

En cas de décès, adressez-vous à la

TEINTURERIE FRIBOURGEOISE

Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuil de tous vêtements confectionnés prêts à être portés.

Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.

Magasins : Rue des Epouses et Grand'places, 26, FRIBOURG.

Téléphone 7.93.

En cas de décès, adressez-vous directement aux

Transports Funèbres ROMONT

J. Chammartin, camionneur officiel, tél. 123

Corbillard automobile - Formalités gratuites

Prix sans concurrence. 26-1

ON CHERCHE A ACHETER

Propriété

Pas au-dessous de 80 ha. Acheteur sans intermédiaire.

Offres de domaines avec exploitations mixtes avec un peu de forêt sont à expédier sous chiffres : M 35556 Lz, à Publicitas, Lucerne.



L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur Romain de SCHALLER

Prof. à l'Ecole secondaire de la ville de Fribourg anc. professeur au Collège Saint-Michel

sera célébré à l'église de Belfaux, lundi, 16 septembre, à 8 h. 30.



L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Antoinette AUDERGON

sera célébré lundi, 16 septembre, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean.

CAPITOLE

CE SOIR ET LUNDI SOIR, à 20 h. 30

Demain dimanche (JEUNE FÉDÉRAL) FERMETURE OBLIGATOIRE

UN FILM INTELLIGENT D'UN BOUT A L'AUTRE QUI EST PLEIN DE TROUVAILLES, DE RYTHME ET D'ESPRIT... avec

Ivan Mosjoukine

QUI JOUE REMARQUABLEMENT

Téléphone 1300

Cinéma ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30

UN SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

Le film policier le plus sensationnel que vous ayez pu voir à Fribourg

L'Infernale poursuite

(Car 99)

Demain : Fermeture obligatoire

On demande à louer

Fermier avec famille, muni de son bétail et chédaill, suffisant pour l'exploitation d'un domaine 30 à 50 poses, pour février 1936. Si possible dans le district de la Sarine ou la Glâne.

Faire offres à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 14576 F.

Spécialités du Buffet

du 14 au 20 septembre 1935

Samedi Le perdreau s/canapé Pommes Chips 3.50

Dimanche Le rable de Lièvre à la crème Nouilles fraîches 3.—

Lundi La potée fribourgeoise 2.50

Mardi Les Beurreeks à la Turque Sauce tomate 2.50

Mercredi Les pieds de porc aux morilles 2.50

Jeudi Le toast « Pourquoi Pas » 3.—

Vendredi La sole frite Sauce remoulade 3.—

1er étage **BUVETTE** SALLES POUR SOCIÉTÉS

Tous les jours : GIBIER DU PAYS

Rable de lièvre à la crème Fr. 3.—

Civet de lièvre aux nouilles fraîches 2.50

Noisette de chevreuil Smitaine 3.—

FRIBOURG Chs Mayer-Gex.

Importante compagnie suisse d'assurances (toutes branches) cherche dans tout le canton de Fribourg

AGENTS

actifs et sérieux. Bonne rémunération et aide efficace par la Compagnie.

Ecrire sous P 3114, à Publicitas, Fribourg.

HUILES MOTOR OIL GRAISSES
DE QUALITÉ POUR AUTOS
CELA
POUR CAMIONS ET TRACTEURS

BENZINE MAZOUT PETROLE

CARBURANTS ET LUBRIFIANTS S. A. FRIBOURG

AVIS

Les créanciers et fournisseurs du VIII^{me} Congrès des catholiques suisses sont priés de faire valoir leurs prétentions sans tarder en adressant leurs factures aux comités qui ont passé la commande. 14569

Le Comité des finances.

NESTOR GERBER
BUREAU FIDUCIARE
CRIBLET 4 TEL. 1707
FRIBOURG

N'employez contre le

goitre

gros cou, glandes, etc., que notre friction antigoitreuse "Strumasan" qui guérit les cas même anciens. Complètement inoffensive. Succès prouvé par de nombreuses attestations. Prix du demi-flacon Fr. 3.-; 1 flacon : Fr. 5.-. Expédition immédiate : Pharmacie du Jura, Bienne.

Gain considérable

pour dames. Dépôt à la commission, d'une fabrique réputée de lingerie fine. Pas de risque. 3682 Offres sous chiffres 650, case postale 706, Berne.

Ménage

sans enfants

prendrait, pour le 22 février 1936, domaine de 8-10 poses en location. Sur désir, on paye l'intérêt annuel à l'avance.

S'adresser sous chiffres P 41175 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

au centre de la ville

APPARTEMENT

de 3 chambres et dépendances 174.3

S'adresser rue du Temple, 15.

On cherche

à louer ou acheter maison d'habitation avec atelier, charonnage, menuiserie.

S'adresser sous chiffres P 41164 F, à Publicitas, Fribourg.

Maison familiale

A VENDRE jolie maison familiale, comprenant 6 chambres et cuisine, tout confort et jardin, située en plein soleil et à 5 minutes de la ville.

S'adresser par écrit sous chiffres P 14229 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre

3 moules de bois de sapin sec. 41173

S'adresser à Bertschy Alphonse (Tél. 44.63) SALES (Sarine).

LUGANO Maison de repos Villa Raffaele-Edelweiss — 50 chambres, installation nouvelle, avec eau courante. Pension depuis Fr. 7.—. Pour les dames, logement séparé dans bâtiment voisin. — PROSPECTUS.

Etude de Me Arnold Jobin, notaire et avocat, Saïgnelégier

VENTE PUBLIQUE

Samedi 19 octobre 1935, dès 14 heures, à leur domicile des Montbovats, commune de Montfaucon (Jura bernois), Mme Emile Froidevaux et ses enfants vendront publiquement :

1. LA FERME DES MONTBOVATS comprenant 2 maisons d'habitation en parfait état d'entretien, largement pourvues d'eau et de lumière électrique, aisances et dépendances, remise et greniers, des terres en très bon état de productivité, environ 86 arpents au même tenant, un pâturage privé avec eau en suffisance à proximité de la ferme contenant 30 arpents et environ 15 arpents de forêts peuplées de beaux bois en quantité bien suffisante pour les besoins de la ferme; contenance totale : 43 ha. 94 a. 30 ca. Estimation cadastrale : Fr. 132,430.—. 4953 Cette propriété peut suffire à la garde de 50 pièces de bétail. Elle donne droit à deux gaubes et à la jouissance des pâturages communaux. Voies d'accès dans la direction de Montfaucon, Saïgnelégier et Tramelan. — Conditions favorables et termes de paiement.

Par commission : Arn. Jobin, notaire.

FOURRURES

Renards, jaquettes, manteaux, garnitures

TIEFNIG

Fribourg, 11, r. Romont, 1^{er}

Réparations, transformations, teintures.

Bureau de brevets d'invention

A. BUGNION

Physicien dipl. de l'Ecole Polytechnique Fédérale Ancien expert technique au Bureau Fédéral de la propriété Intellectuelle 1633-1 LAUSANNE Grand-Pont, 2

Pour tous vos besoins

D'ARGENT

adressez-vous à case postale 148, Yverdon. Pas de versements d'épargne. Pas de parts sociales à souscrire. 4321

Timbre réponse.

CUMULUS

Avis aux propriétaires de villas : à vendre 12 Cumulus 30 et 100 litres, 220 volts, absolument état neuf. 63673

Wydén, 15, Industrie, Genève, Servette.

Jeune homme

25 ans, sachant trois langues, avec diplôme commercial, CHERCHE PLACE dans bureau ou maison de commerce.

S'adresser sous chiffres P 41177 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

3 vélos de dame

neufs, légèrement griffés au transport. 25-1

Au lieu de Fr. 145.—

Fr. 105.—

seulement.

Eichenberger Frères

S. A., Place de la Gare, Fribourg.

104 années d'expérience

dans la fabrication, des études approfondies et de constantes recherches justifient la place privilégiée qu'occupent les pianos suisses

Schmidt - Flohr

Ne manquez pas de vous renseigner sur nos conditions avantageuses pour locations, paiements par acomptes et échanges.

Demandez le prospectus de nos derniers modèles

A. Schmidt-Flohr S. A.

Berne, 34, rue du Marché

Tél. 22848. 324

Dans importante localité vaudoise, à vendre immeuble avec

Café-restaurant

Revenu locatif. Recettes importantes. Facilités de paiement. Gérances Mérinal et Dutoit, Ale 21, 426 52

Lausanne.

On cherche une forte

Jeune fille

de 20 ans, pour aider dans les travaux du ménage. Ayant si possible été en services. Bons traitements. Entrée 1^{er} octobre. 14568 S'adresser à Mme Jacob Bruder, Md de bétail, Payerne (Vaud).

Jeune

institutrice

demande place dans bureau ou dans famille comme gouvernante.

S'adresser sous chiffres P 41182 F, à Publicitas, Fribourg.

Einsiedeln

Hôtel et Pension du Vaisseau

(au centre de la ville), se recommande aux pèlerins.

Prix modérés. Cuisine soignée. 6298

Prop. Fam. Blunsky.

STENO-DACTYLO LEÇONS

Travaux dactylographiques. Circulaires. 10393

Mme SCHMID, Vignettaz, 21.

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois, l'italien en 1. En cas insuccès restit argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines, à votre gré et à toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références. 978 Bn Ecole Tamé, Baden 9.

BANDAGES HERNIAIRES

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez

F. GERMOND, sellerie PAYERNE. 425-1

A louer

pour tout de suite

ou date à convenir :

1^o appartement de 4 chambres, cuisine, salle de bains, 1 mansarde.

Prix de location :

Fr. 80.— par mois.

2^o joli appartement de 2 chambres et cuisine, entièrement remis à neuf.

Prix de location :

Fr. 60.— par mois.

S'adresser à Xav. THALMANN, 2, rue de Romont, Fribourg. 14369

A LOUER

appartement de 6 pièces & 2 pièces

pour BUREAUX, avec tout confort moderne. 14543

S'adr. à « LA SUISSE », Assurances, Place de la Gare, 38, Fribourg.

A LOUER

à Belfaux, logement

situé près des deux gares, comprenant deux chambres et cuisine, galetas et jardin. Entrée 1^{er} octobre ou selon entente.

S'adresser à

L. Schmidhäusler, Négt., Belfaux.

HERNIE

Très bas prix pendant le

Comptoir. Vente-réclame avec rabais jusqu'à 20 %

de bandages 1^{re} qualité, élastique ou à ressort.

Envois à choix. Indiquer tour et emplacement de la hernie. R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne. 406-110

A vendre

UN BON CHIEN DE CHASSE. 14531

S'adresser chez

Famille Rotzetter, Poste, Cormondes (Lac).

Réception parfaite aussi en été
sur ondes courtes

Le ton fait la
MUSIQUE



ORION
à le bon ton

Demandez une démonstration gratuite par tout marchand de T. S. F. concessionné.
Prospectus et liste des dépositaires par :
J. KASTL-DIETIKON/Zurich. Tél. 918.118.

E. Neubert, Marianiste

MON IDÉAL

Jésus Fils de Marie

Prix : Brochés, Fr. 0.90 ;
Relié, Fr. 1.40

LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

Crédits, Prêts

pour l'achat de mobilier ou machines, pour libération de dettes, pour l'acquisition de trousseaux, etc., vous obtiendrez à conditions avantageuses par la **Kregelda-Genossenschaft**, caisse de crédit à terme différé sans garantie immobilière, **Zurich, Gerechtigkeitsgasse, 25.** — Demandes jointes 40 ct. en timbres-postes.

LES
TROUSSEaux
RECLAME

exposés cette année au Comptoir Suisse de Lausanne, stand 577, halle III, par les Tissages de Toiles de Langenthal S. A. à Langenthal, sont

incomparables

par leur qualité, leur bienfaisance et leur prix.

Une visite s'impose à toutes femmes soucieuses du beau linge au

STAND 577 - HALLE III

TISSAGE DE TOILE DE LANGENTHAL S.A.

ON CHERCHE tout de suite, pour la Suisse allemande, une

Jeune fille

catholique, de 20 à 30 ans, pour aider au ménage et soigner les enfants. Gage à convenir. Vie de famille. Offres avec certificat sous chiffres P 14548 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE une

jeune fille

pour aider aux travaux du ménage et à la cuisine. S'adresser : **Mme Thalmann, Pavillon des officiers, Fribourg.**

ON CHERCHE un petit

Domaine

de 10 à 20 poses, de bonne terre, de préférence dans la région du Gubloux.

Faire offres écrites sous chiffres P 14453 F, à Publicitas, Fribourg.

Pour disposer de la place
prix spéciaux sur les quelques

„FRIGOS“

qui restent en stock. 47-24

E. WASSMER S. A., Fribourg.

A VENDRE

par voie de soumission, une **MAISON** comprenant 2 logements, caves, grange, remise, environ 1000 m² de jardin attenant. Belle situation au centre du village de Semsales, Grand'rue N° 18, à proximité de la gare. Convient pour petit commerçant, tailleur, cordonnier, modiste, comme aussi pour petit agriculteur. Très joli aussi pour séjour de campagne.

Adresser les soumissions jusqu'au 20 septembre 1935, à l'Hôtel de feu Elisa Grand, née Bard, Semsales (Fribourg).

Pour visiter, s'adresser à **M. Arnold Grand, à Semsales. 14325**

Magasin de tissus demande

vendeuse expérimentée

bien au courant de la branche et connaissant les deux langues.

Offres écrites sous chiffres P 14556 F, à Publicitas, Fribourg.

Régie d'immeubles, Guillaume de Weck
Agence Immobilière Perrin et Weck
18, rue de Romont

APPARTEMENTS A LOUER

Av. de Pérolles, 73 : 3 ch., cuisine, ch. de bains, cave, galetas, chauffage central à l'étage.

Av. de Pérolles, 22 : 4 ch., mansarde, cuisine, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge.

Av. de Pérolles, 15 : 5 ch., mansarde, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge.

Rue Fries, 3 : 3 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage et eau chaude par concierge.

Rue du Tir, 15 : 5 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage central général et eau chaude courante, ascenseur.

Rue Grimoux, 12 : 4 ch., cuisine, ch. de bains, chauffage central à l'étage. 13297

Rue de Lausanne, 51 : 2 chambres pour bureaux (ancienne étude not. Quartenuod).

Chemin des Pommiers : 6 ch., cuisine, ch. de bains, cave, galetas, chauffage central à l'étage, part au jardin.

Le Dépôt de Remonte de cavalerie, à Berne, réformera mardi, 17 septembre, à 10 h. du matin

un certain nombre de chevaux de cavalerie

inaptes au service de la cavalerie. Sera vendue également une jument avec son poulain de 2 mois.

La vente aura lieu dans la cour de l'infirmerie du Dépôt. Les chevaux pourront être visités de 9 à 10 h. du matin, à l'écurie. Paiement au comptant.

Dépôt de Remonte de Cavalerie, Berne.

Marché-concours de semences

Le Syndicat des sélectionneurs de la Sarine organise cette année son marché-concours de semences aux **Dépôts de la Fédération des Syndicats agricoles, à Fribourg.**

A vendre :

Seigles : Mont-Calme, Pays, Witzwil et Châteauneuf.

Froment : Mont-Calme 22, Mont-Calme 245, Plantahof, Tronchet et Grangeneuve.

Agriculteurs, n'achetez que des semences sélectionnées pour lesquelles vous pouvez obtenir la fiche de contrôle. — Refusez toute marchandise pour laquelle le vendeur ne délivre pas la fiche de contrôle.

Adressez vos commandes directement au **Syndicat des sélectionneurs à Fribourg.** — Transports : réduction de 50 %.



LA TOILE W&S

mi-fil, blanche, 170 cm. le mètre **Fr. 3.25**

est l'article de haute qualité, pour le vrai trousseau de durée

seulement chez 79-7

BRUNSCHWIG & C^{ie}
10, PEROLLES, 10

Au Marché-concours de semences de céréales d'automne à GUIN

il y a grand choix en très bons lots de

Froment Mont-Calme 22 Froment Plantahof Froment Alpha (nouvelle variété)

Seigle du pays Seigle Mont-Calme Seigle de Rothenbrun

Orge Argovia

On vend seulement des semences visitées et approuvées par la Station fédérale d'essais, à Oerlikon.

Expédition par chemin de fer au tarif réduit de 50 %.

Le **marché-concours** commence le 16 septembre et durera pendant toute la période de semence d'automne.

La vente a déjà commencé. Adressez vos commandes au

Syndicat des sélectionneurs de la Singine, à Guin (Tél. 45.80).

NIELS H. NIELSEN & C^{ie}
TAILLEURS

2, Av. du Théâtre, 2

Lausanne

Choix superbe

Prix modérés, selon les circonstances et les possibilités actuelles.

LA CUISSON AU

Gaz



vous procurera :

Lors de l'installation...

aucune dépense pour l'achat d'un matériel spécial de cuisson et la faveur d'acheter une cuisinière à gaz à un prix actuellement sans concurrence.

Chaque jour...

le plaisir de cuire très rapidement, et avec le maximum de confort : réglage de la flamme, facile, à volonté et illimité.

Chaque mois...

l'agréable surprise de ne payer qu'un très petit montant pour la consommation. **Aucun paiement pour le compteur.**

5 Raisons
pourquoi les fourneaux à gaz Eskimo ont partout un si grand succès.

- 1. Brûleur économique** à double effet. Consommation de gaz réduite. Plus de retour de flamme. Celle-ci ne s'éteint plus, même quand la casserole déborde.
- 2. Nouveau réglage** automatique d'air. — Donc une flamme toujours régulière. Installation complète de gaz.
- 3. Meilleur four** avec nouvelle rampe réversible qui permet de régler exactement la chaleur, ou avec brûleur à 3 tuyaux. Four isolé, intérieur émaillé, réglage par devant.
- 4. Construction solide,** armature et parois particulièrement massives. Émaillage et nickelage de première qualité. Robinetts et charnières très fortes.
- 5. Entretien facile.** Tablier uni, émaillé gris. Même le four est émaillé intérieurement. Brûleur inoxydable et ne pouvant s'encrasser.

et la **marque SIG** de garantie

ESKIMO
cuire et rôtir
quel plaisir

Demandez l'intéressant prospectus gratuit illustré à **Affolter Christen & C^{ie} S. A. Bâle.**

En vente aux services industriels, chez les installateurs, les marchands de fourneaux et d'articles de ménage.

LE FOYER S. A.

Caisse de Crédit Mutuel à terme différé
(Wohnkultur A. G.) Fondée en 1931
Direction Suisse Romande - Lausanne
Téléphone 27.280 — 9, Av. Fraisse

vous prêtera avantageusement
de l'argent sans caution
pour nouvelle construction
et conversion d'hypothèques.

Demandez nos conditions générales et nos
renseignements gratuits par simple carte
postale

AGENCE GÉNÉRALE : FRIBOURG :
Joseph MONNEY,
Tél. 11.28 - Rue Hôpital, 15

Vente d'immeubles

Le mardi 17 septembre 1935, à 15 heures,
dans une salle particulière de l'auberge de la
Croix-Blanche, au Mouret, M. Jules Papaux
exposera en vente, par la voie des enchères
publiques volontaires, les immeubles qu'il pos-
sède au territoire de la commune de Montévrax,
art. 258, 259, 260, 261, 262, « Praz Mathaux »,
et au territoire de la commune de Zénauva,
art. 70a « Cierne ès Hantz », comprenant mai-
son, grange, jardin, près de 24830 mètres carrés,
four et place. 14553

Les conditions sont déposées chez le notaire
soussigné.

Par commission : P. Blanc, not.

C'est pour la vie...

que tu achètes
ton trousseau !



Crois-en mon
expérience et
achète-le
à la

MANUFACTURE DE TROUSSEUX ET LINGERIE

Louis
Bersier
& LAUSANNE - J.J. MERCIER 2

Avez-vous l'intention de

**VENDRE
ACHETER
LOUER**

un immeuble ou un domaine ?

L'OFFICE COMMERCIAL

à Fribourg, L. Duc & Fils, r. de Romont, 24,
travaillera à votre profit avec discrétion et
célérité.

268-2

Tél. 17.38.

Vente juridique d'immeubles

Le 25 septembre courant, à 10 heures, à son
bureau, l'office soussigné vendra aux enchères
publiques, en secondes enchères, en trois lots, les
immeubles de François Dervey, feu Joachim, à
Pont, comprenant maison d'habitation, grange,
écurie et terres attenantes de 26260 m².

Terrain de première qualité.
Situation avantageuse au bord de la route
cantonale.

Les conditions et l'extrait de cadastre déposent
à l'office. 14552

Office des poursuites de la Veveyse.

Grande Exposition des dernières nouvelautés en tissus chez **KNOPF**

Un choix incomparable, de bonnes qualités
(la plupart de nos tissus étant décatés) des
prix bon marché comme d'habitude.

WOLSTRA-ANGORETTE 1.95
belle imitation lainage, se fait en vert,
bordeaux, brun, gris, marine et noir
largeur 90 cm. le mètre

CRÉPE MOUSSE 2.95
joli lainage uni, avantageux pour
robes, se fait dans tous les tons mode,
marine et noir, largeur 95 cm. le mètre

ECOSSAIS D'ALSACE 2.65
nouvelle disposition de carreaux,
recommandé pour robes d'enfants,
largeur 95 cm. le mètre

FRIMALINE IMPRIMÉE -.90
bonne qualité, pour robes, blouses,
peignoirs, etc. 15 dessins à choisir,
largeur 70 cm. le mètre

VELOURS COTELÉ LUSTRE 1.25
impressions nouvelles, grand choix de
ravissants dessins pr robes pratiques,
largeur 70 cm. le mètre

ECOSSAIS FLAMMÉ 3.90
carreaux fantaisie, haute nouveauté,
pour jolies robes, largeur 90 cm. le mètre

MOUSSEUX BOUTONNÉ 3.90
le joli lainage avec pointillé couleur,
article très mode, largeur 95 cm. le mètre

MOUSSEUX ARMURÉ 4.75
belle qualité de lainage uni, décati,
pour robes, coloris mode, SPECIALE-
MENT AVANTAGEUX, largeur 130 cm. le mètre

ECOSSAIS SHETLAND 6.90
le tissu lourd, pour jupes & manteaux
sport, largeur 140 cm. le mètre

BOUCLÉ DIAGONALE 6.50
pour manteaux, qualité d'usage, se fait
en bordeaux, bleu mode, brun, marine
et noir, largeur 140 cm. le mètre

SHETLAND FAÇONNÉ 5.90
le tissu pratique et solide, pour man-
teaux tout âge, se fait en beige ou gris,
TRES AVANTAGEUX, largeur 140 cm. le mètre

Grands magasins
KNOPF
Fribourg

DOCTEUR
Joseph Müller
dentiste
ABSENT
du 14 septembre
au 8 octobre.

Ecole de langues
Dr FUCHS, Lenzburg
(Argovie)
prend des jeunes gens pour
apprendre rapidement
l'allemand et d'autres
langues étrangères. Par
mois, Fr. 125.—, compris
(nourriture, logement, le-
çons), sans autres dépen-
ses. 2607
Meilleures références.

Domestique

On demande un bon
domestique, sachant bien
traire. Entrée à la fin du
mois. 14468

Faire les offres à **Favre**
Georges, ASSENS
(Vaud).

ON DEMANDE
pour tout de suite, un

Domestique

de toute confiance, con-
naissant bien les chevaux.
S'adresser sous chiffres
P 14557 F, à Publicitas,
Fribourg.

EXAMENS EN DROIT

Dr en droit, anc. prof.
Répétiteur prépare rapide-
ment aux examens de
Licence et Docteur.
Ecr. Case 390, Mt-Blanc,
Genève. 8726

Apprenti- Mécanicien (AUTO)

On engagerait jeune
homme sachant français
et allemand.

S'adresser par écrit sous
chiffres P 14502 F, Publi-
citas, Fribourg.

Pour chauffeur ou camionneur

A vendre tout de
suite 1 camion Berna,
avec benne basculante
3 côtés, parfait état,
5 tonnes et 2 remor-
ques, avec bonne clien-
tèle assurée. — Occasion
exceptionnelle. Capital né-
cessaire, 4 à 5000 fr., à
convenir. — Ecrire offres
sous chiffres E 28679 L,
à Publicitas, Lausanne.

Bonne à tout faire

est demandée dans
ménage soigné ayant deux
enfants. Préférence sera
donnée à jeune fille sé-
rieuse de la campagne.

Boucherie Molleyres
Oron-la-Ville (Vaud).

ON DEMANDE

pour Genève, une bonne
fille de cuisine. Bons
traitements. — S'adresser
par écrit sous chiffres
M 9256 X, à Publicitas,
Genève.

FERMIER

solvable, cherche un
DOMAINE
de 12 à 20 poses. Entrée
tout de suite ou à con-
venir. — S'adresser sous
chiffres P 41133 F, à
Publicitas, Fribourg.

On désire acheter bon domaine

d'environ 60 poses, dans
le canton de Fribourg.

Faire offres écrites sous
chiffres P 14452 F, à
Publicitas, Fribourg.

A LOUER

2 appartements
ensoleillés, de 5 et 6-
7 chambres, dépendances,
tout confort, jardin, prix
très avantageux. 11680
S'adresser : Route de
Villars, 5, 1er étage.